
Liste des annexes

- A. Photos historiques de Thannenkirch
- B. Courrier du maire de Thannenkirch en 1983
- C. Réglementation de boisement
- D. Carte extraite du GERPLAN
- E. Fiche action A11 du Schéma Paysage & Biodiversité du PNRBV
- F. Appel à candidatures
- G. Délégations pour représentation au sein de l'AFP « Thannenkirch »
- H. Communications : Courriers, invitations et informations communiqués aux propriétaires et habitants

Thannenkirch en 1950

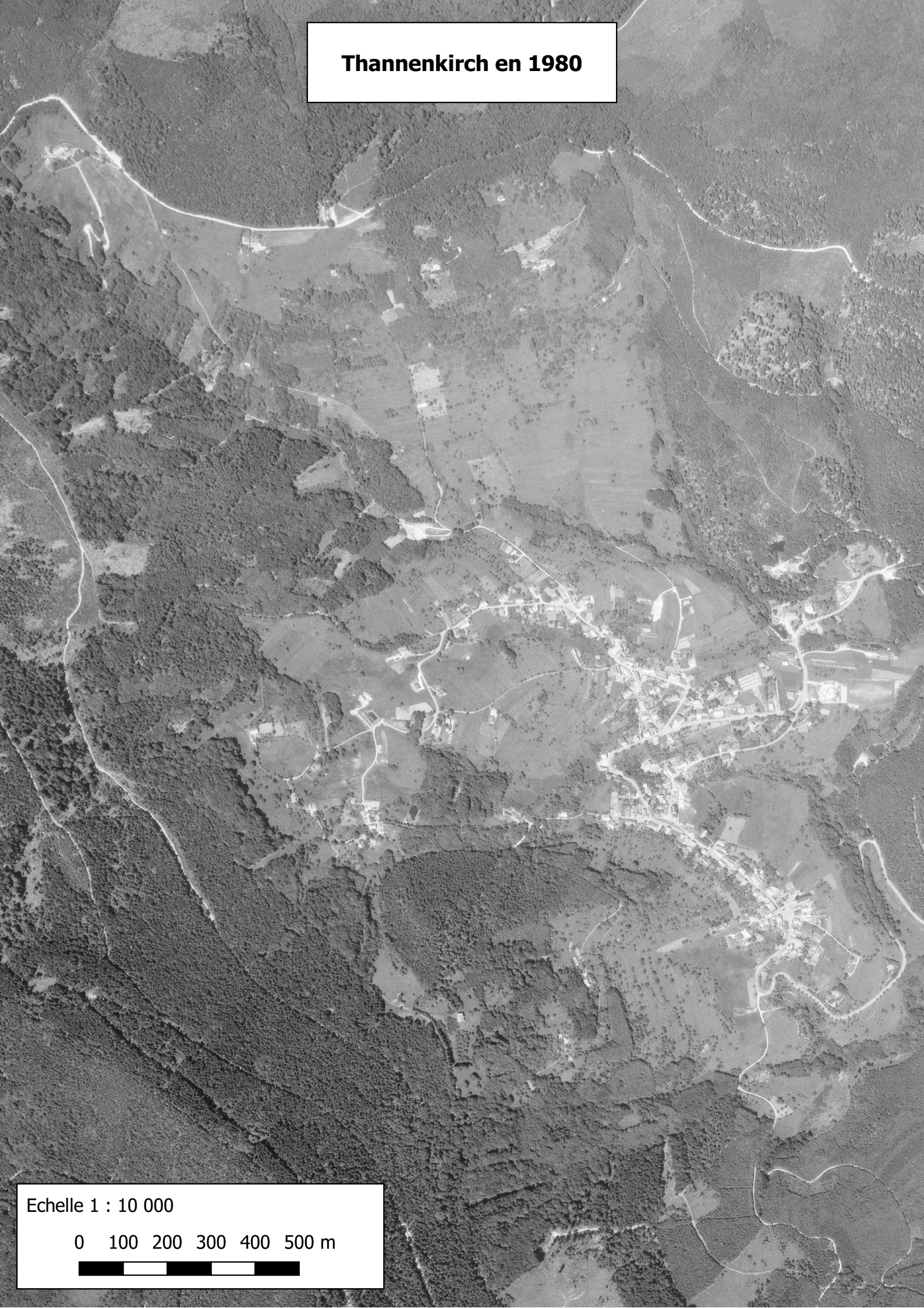


Echelle 1 : 10 000

0 100 200 300 400 500 m



Thannenkirch en 1980



Echelle 1 : 10 000

0 100 200 300 400 500 m



Thannenkirch en 2018



Echelle 1 : 10 000

0 100 200 300 400 500 m



Thannenkirch, le 6 mai 1983.

MAIRIE
DE
THANNENKIRCH

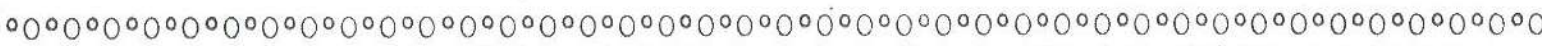
ARRONDISSEMENT
DE
RIBEAUVILLÉ (Haut-Rhin)
CENTRE DE TOURISME
ALT. 600 M
TEL. (89) 73.10.19

Madame, Monsieur,

Vous savez certainement par la presse que le nouveau Conseil Municipal et moi-même sommes très préoccupés par la dégradation progressive de l'aspect du ban communal.

Lors de la dernière séance du Conseil, M. GOETTELMMANN d'Ostheim est venu nous exposer une solution qui nous paraît être très avantageuse: elle consisterait à faire paître une partie de l'année un grand troupeau de moutons (env. 500 têtes) sur les prés non fauchés. Un berger assurerait leur surveillance et, de plus, s'occuperait du défrichage et du nettoyage des endroits qui en auraient besoin. Par ailleurs, ce troupeau ne nuirait en rien à l'image touristique de Thannenkirch, bien au contraire...

Toutefois pour être réalisable, ce projet nécessite l'accord des propriétaires concernés. Aussi vous serai-je reconnaissant de remplir le talon ci-dessous et de le faire parvenir à la mairie, ou de le remettre à M. Dumoulin Raymond ou à moi-même.



Wahrscheinlich haben Sie es in der Zeitung gelesen : der neue Gemeinderat und ich selbst, wir sind sehr bekümmert, weil der Bann um unser Dorf immer mehr vernachlässigt ist.

Bei der letzten Gemeinderatsitzung bot Herr GOETTELMMANN aus Ostheim eine vorteilhafte Lösung an : ein Teil des Jahres, würde eine Herde Schafe (ca 500 Köpfe) auf den nicht gemähten Wiesen weiden. Ein Hirt würde sie hüten und gleichzeitig die Orte, die es notwendig haben, ausroden. Diese grosse Herde könnte das Ortsbild nur verschönern...

Jedoch kann sich dieses Projekt nur verwirklichen wenn es die betroffenen Grundbesitzer annehmen. Deshalb bin ich Ihnen dankbar, wenn Sie den Unteren Teil dieses Blattes ausfüllen und auf der Mairie, oder an Herrn Dumoulin oder mir selbst abgeben.

Le Maire,



Nom et prénom :
Name und Vorname

accepterait (1) de laisser paître le troupeau de moutons sur les prés
n'accepterait pas que je ne fauche pas.

wäre (1) bereit auf meinem nicht gemähten Eigentum weiden zu lassen.
wäre nicht

THANNENKIRCH, le.....

signature
Unterschrift

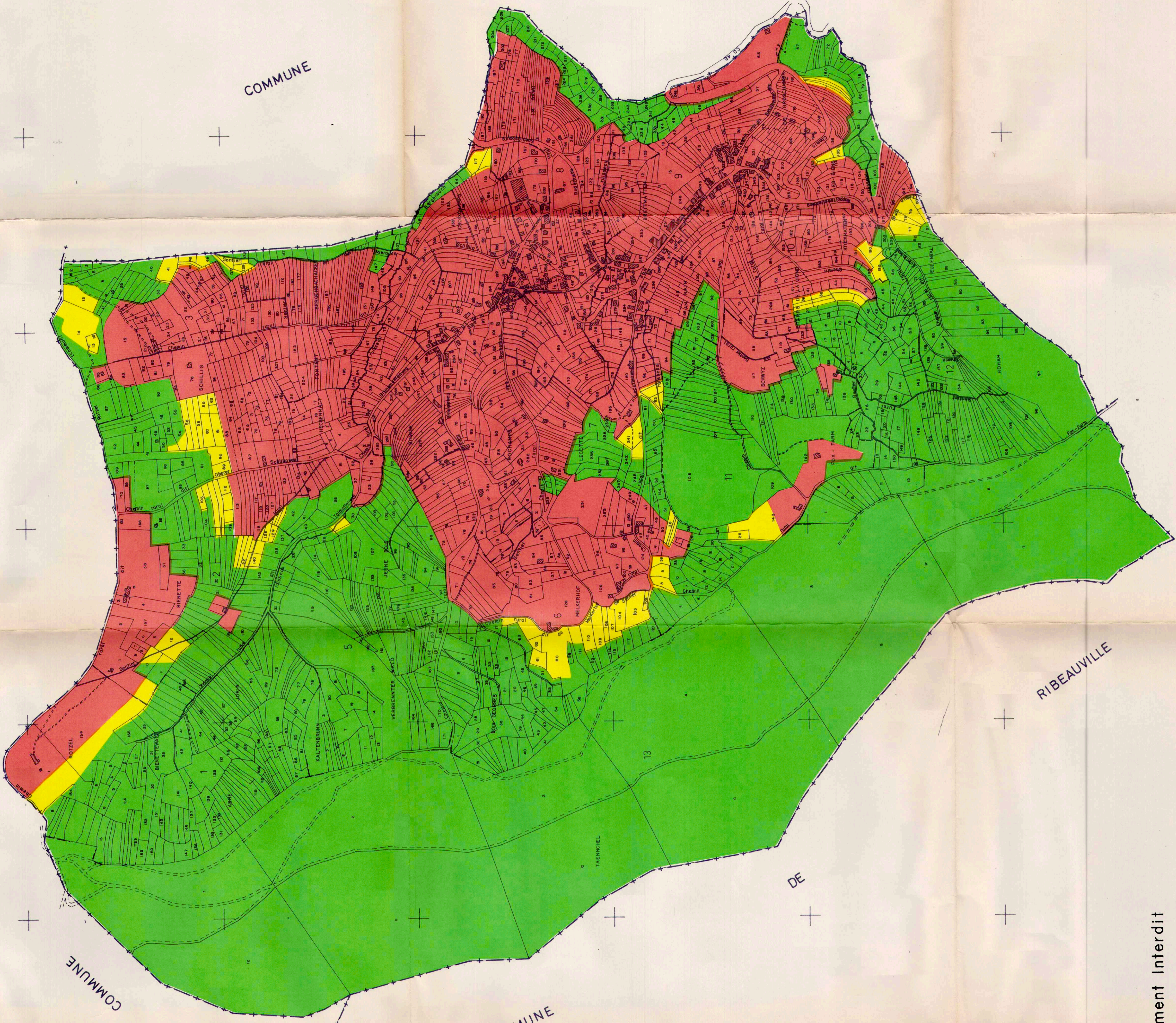
(1) rayer la mention inutile.

THANNENKIRCH

DE RODERN DE

BERGHEIM


RIBEAUVILLE



- Boisement Interdit
- Boisement Réglementé
- Boisement Libre

Réglementation des boisements

GERPLAN
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE
PATRIMOINE NATUREL INVENTORIE ET PROTEGE




- Sites susceptibles d'être reconnus d'intérêt communautaire (Directive Habitat)
- Sites susceptibles d'être reconnus d'intérêt communautaire (Directive Oiseaux)
- Zones naturelles d'intérêt écologiques faunistique et floristique de type 1
- Zones humides remarquables du Département
- Cours d'eau remarquables du Département
- Zone secondaire pour la conservation du Grand Hamster
- Sites naturels et paysagers d'intérêt local
- Sites gérés par le Conservatoire des Sites Alsaciens
- Site classé
- Sites inscrits
- Sites géologiques et miniers remarquables
- Périmètre d'étude

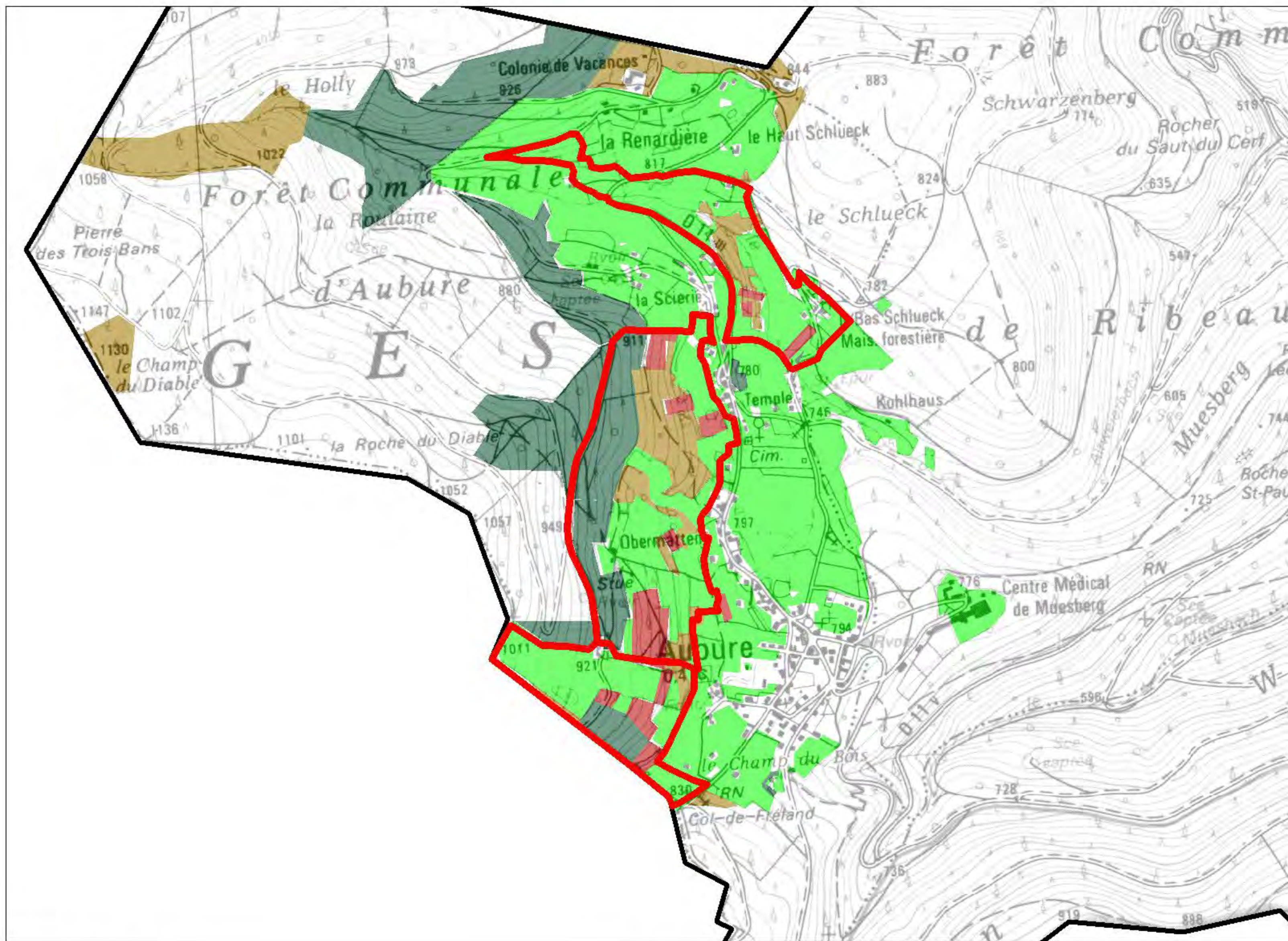


Réalisation : Ecoscop, Mai 2004
Données : Conseil Général 68,
Fond de carte : IGN

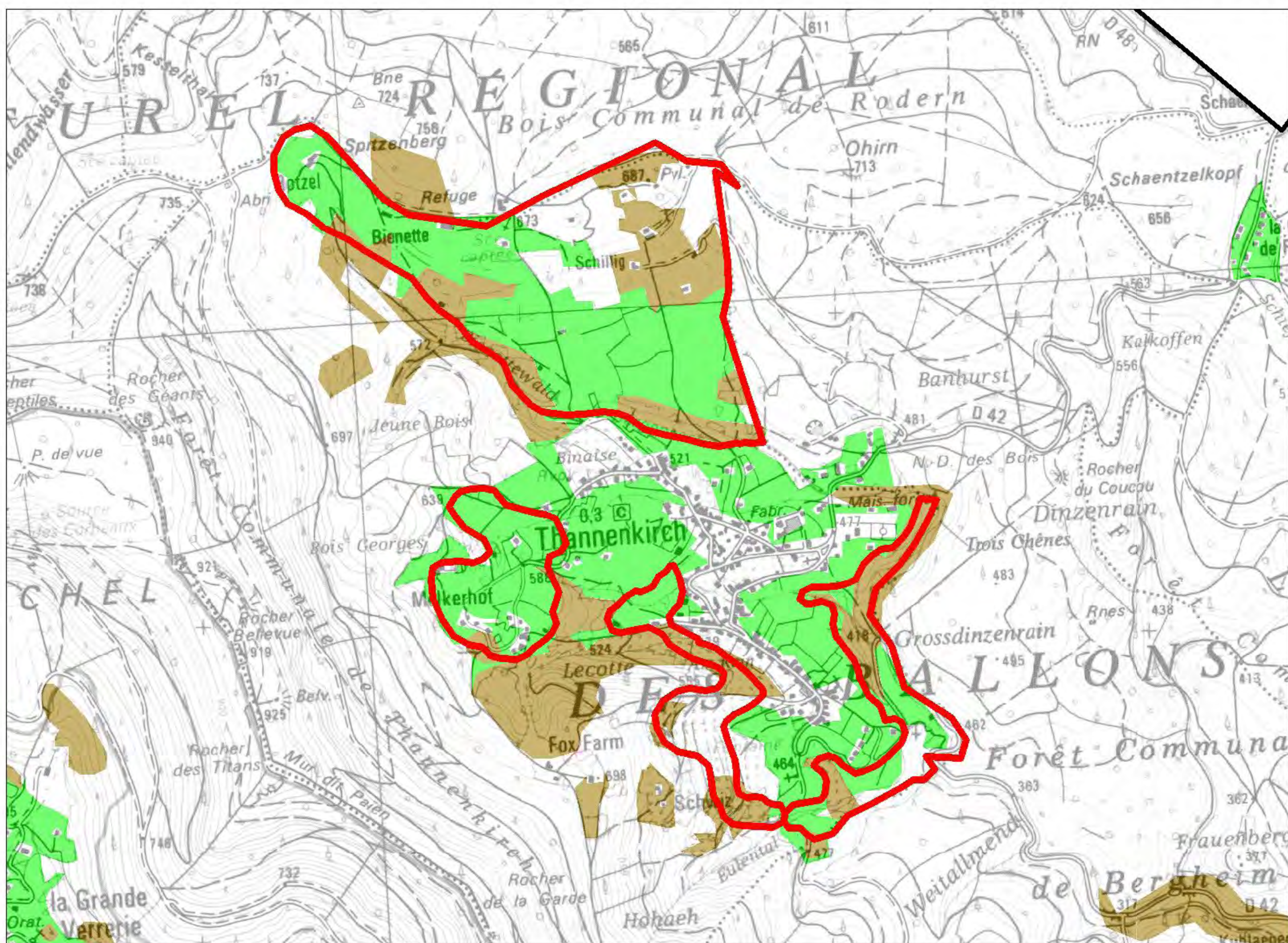
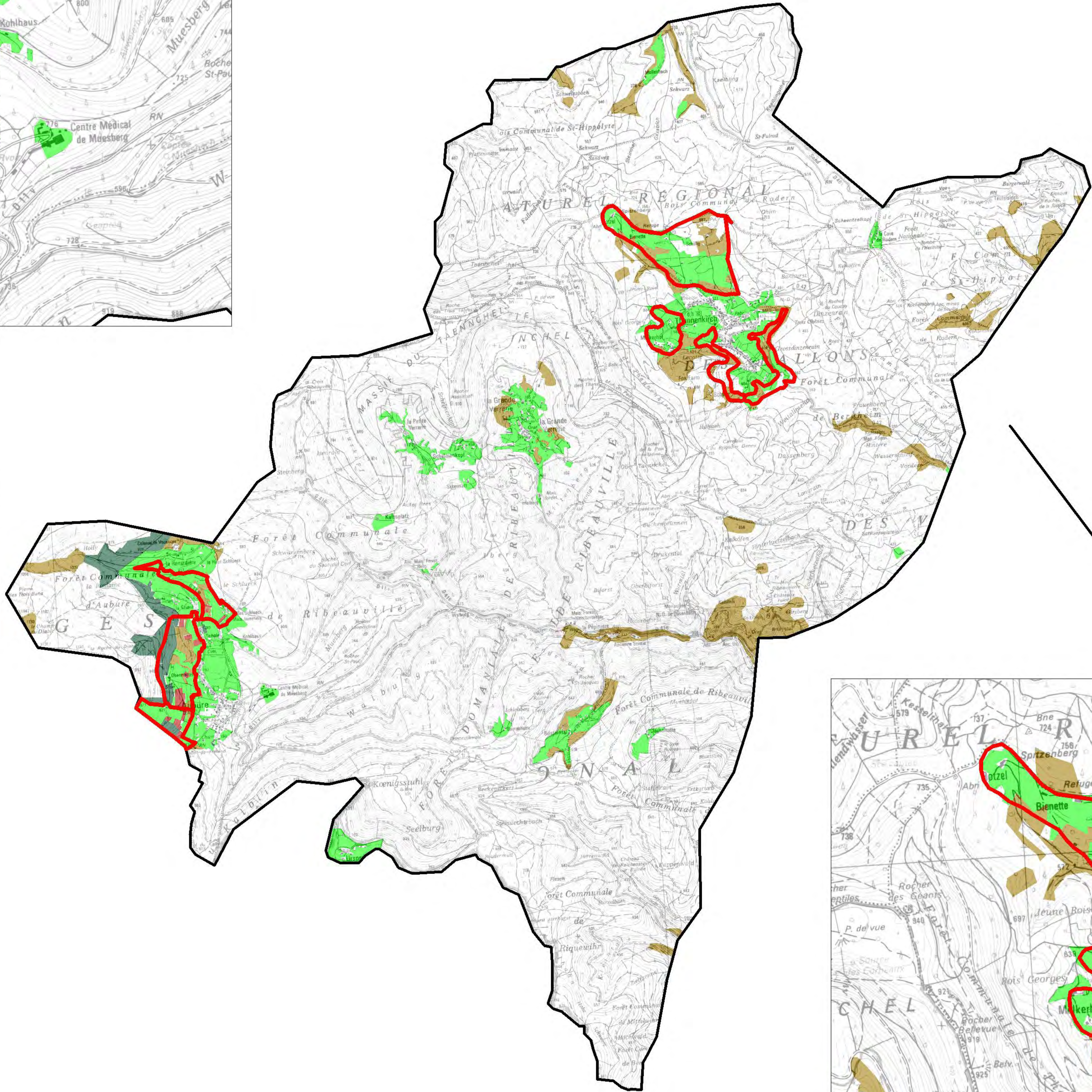
**LES GRANDS ENJEUX DE GESTION
DE L'ESPACE RURAL ET PERIURBAIN**



GERPLAN
 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE
**ZONES PRIORITAIRES POUR LA RECONQUETE
 ET LA REOUVERTURE DES ESPACES AGRICOLES**



Aubure

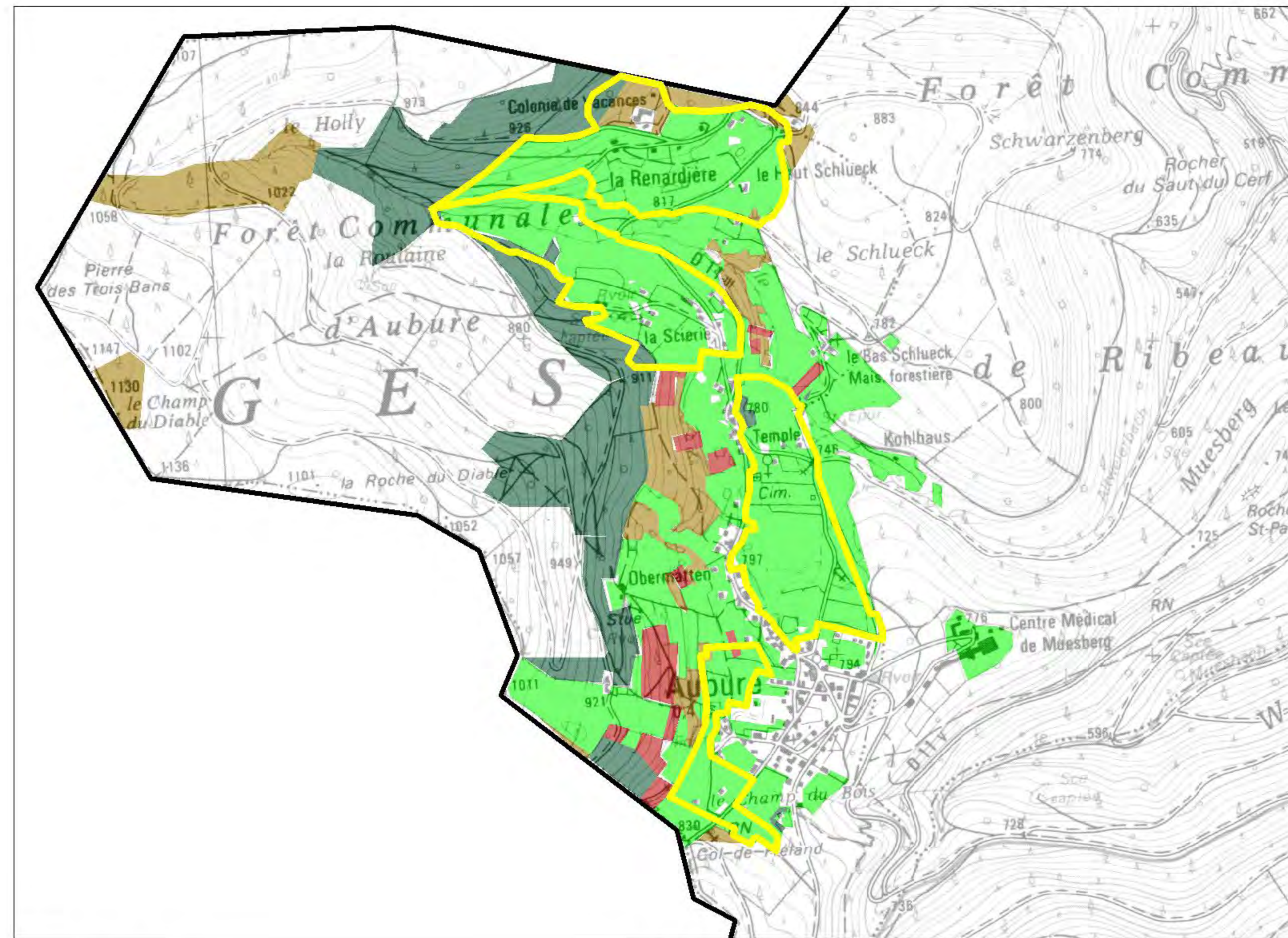


Thannenkirch

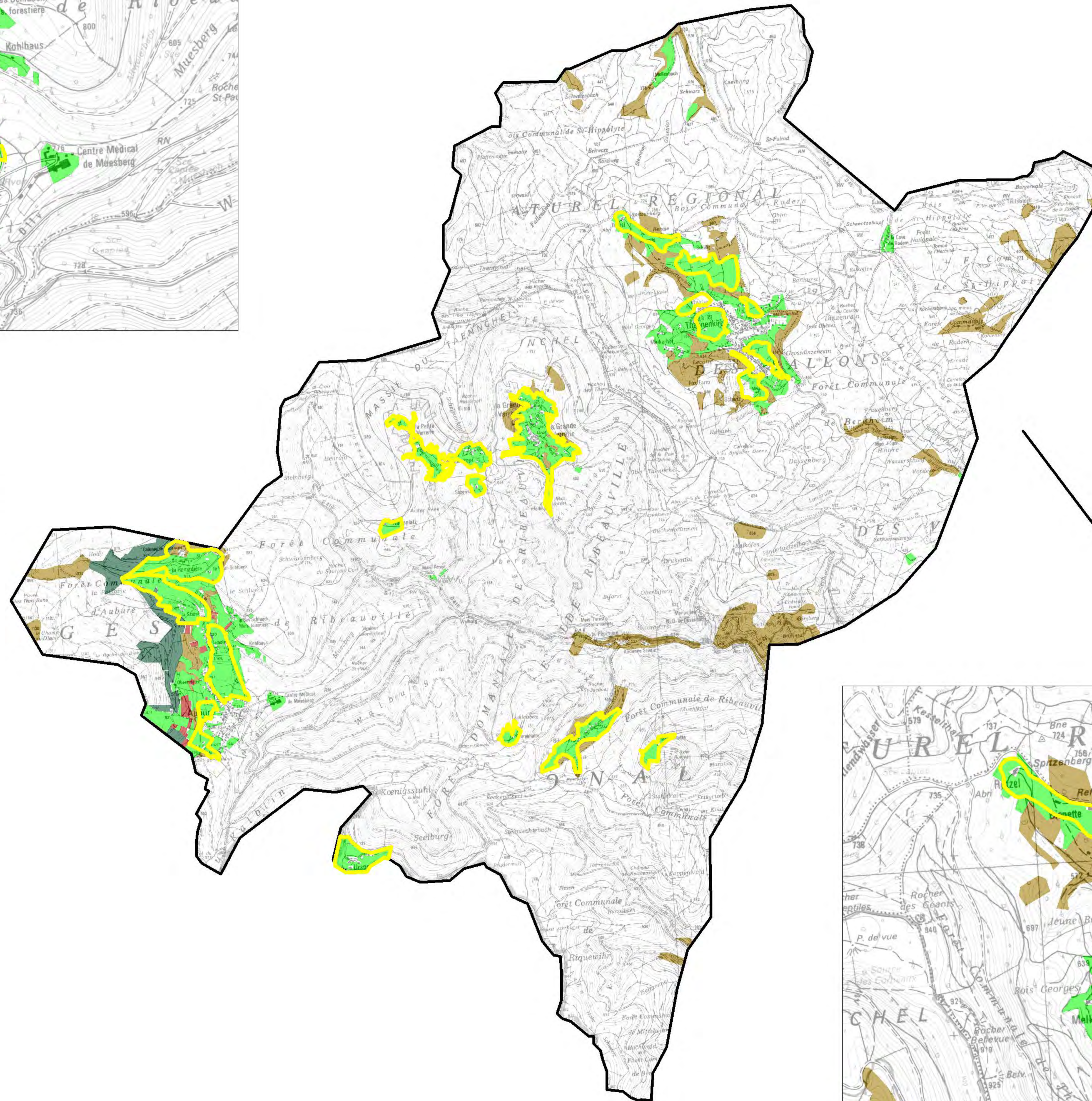
- Zones prioritaires pour la reconquête et la réouverture des espaces agricoles
- Plantations de résineux
- Microboisements de résineux à supprimer prioritairement
- Prés et pâturages
- Friche et reforestation



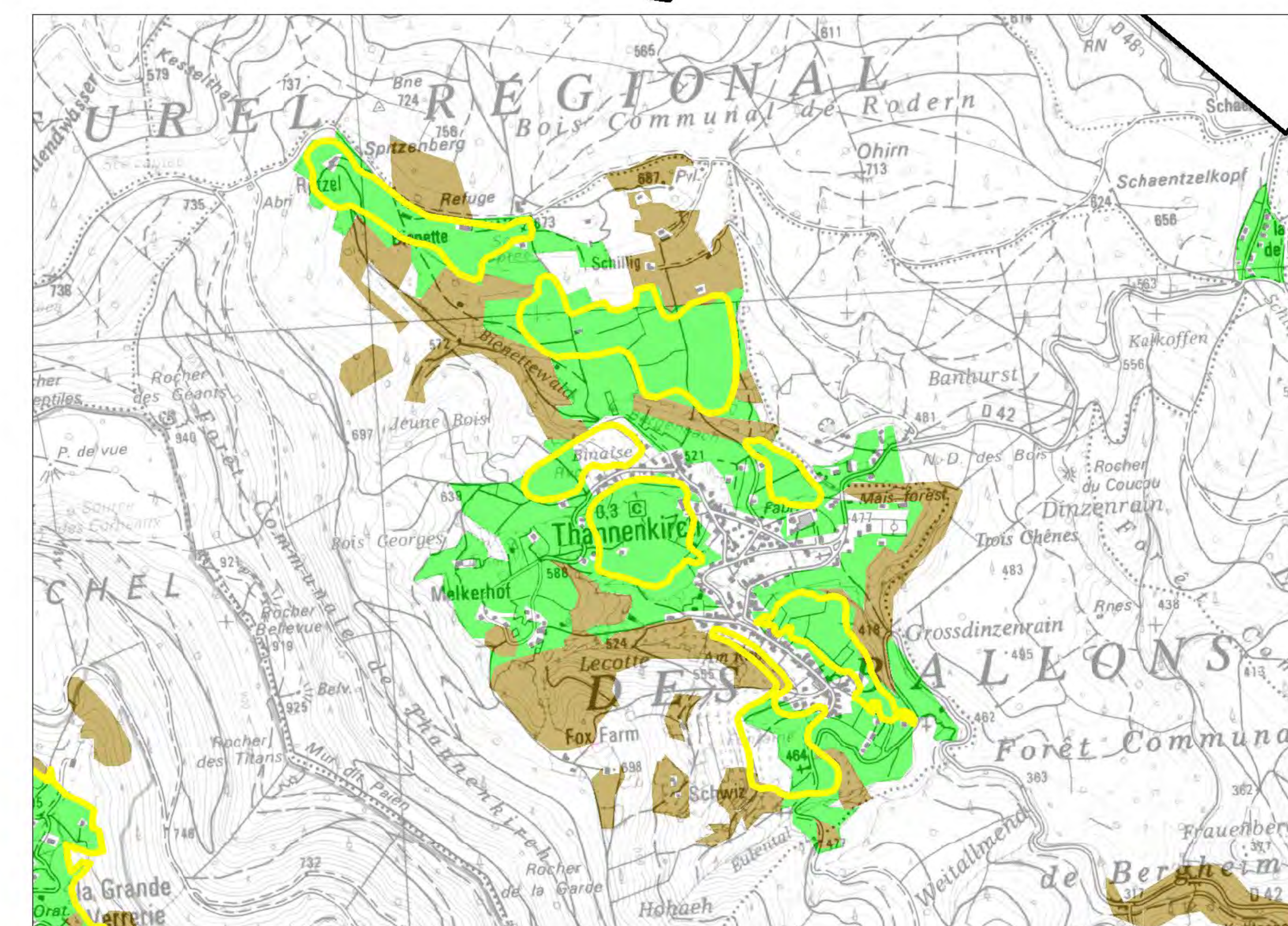
GERPLAN
 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE
**PRINCIPAUX ESPACES AGRICOLES DE MONTAGNE
 A MAINTENIR OUVERTS**



Aubure



Thannenkirch

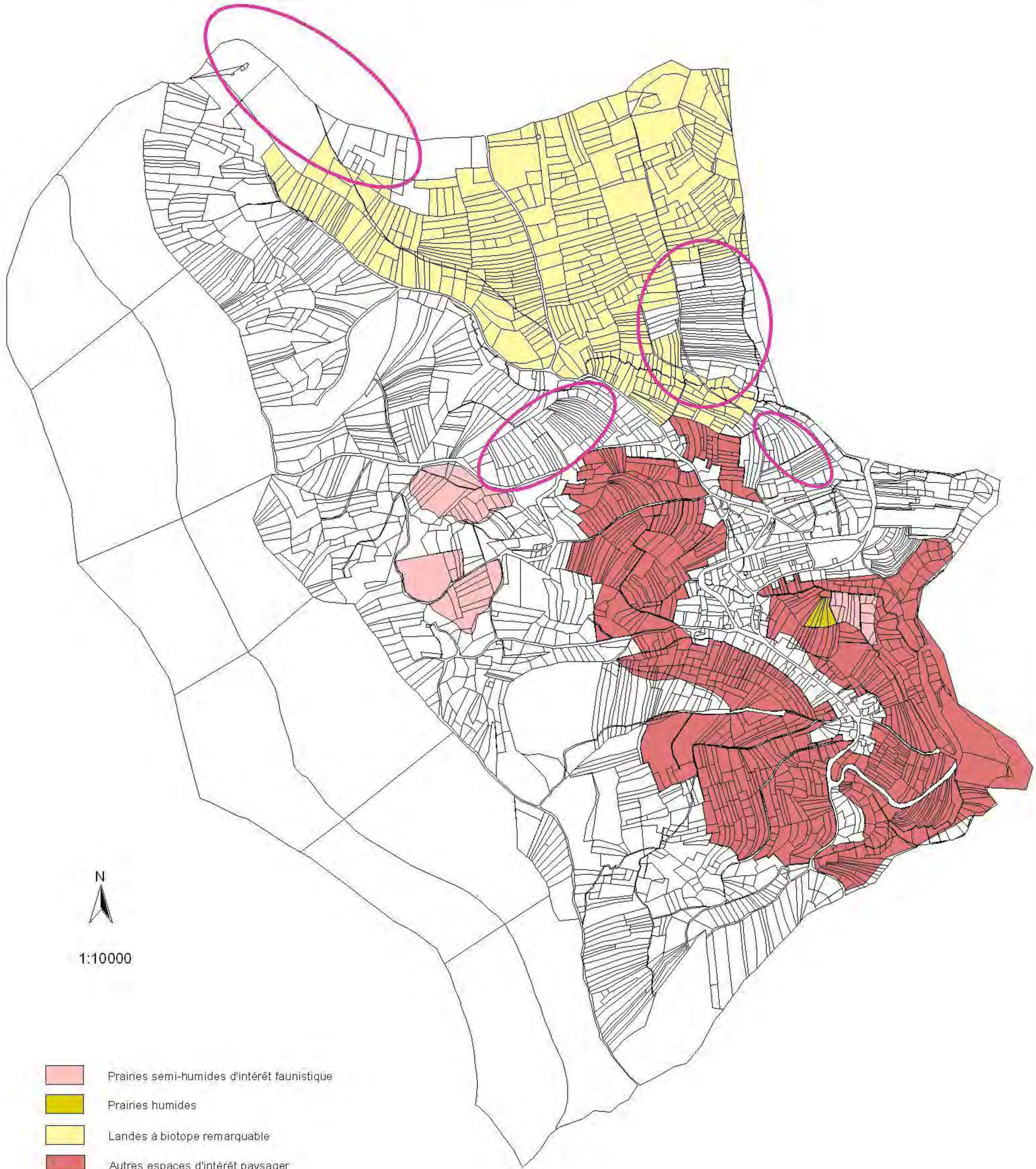


- Principaux espaces agricoles de montagne à maintenir ouverts
- Plantations de résineux
- Microboisements de résineux à supprimer prioritairement
- Prés et pâturages
- Friche et reforestation



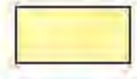




**PROPOSITION DE ZONAGES D'OBJECTIFS ET
COMPLEMENTAIRES AUX ZONAGES COMMUNAUX
POUR L'APPLICATION DES CAD "MONTAGNE VOSGIENNE"**


COMMUNE DE THANNENKIRCH



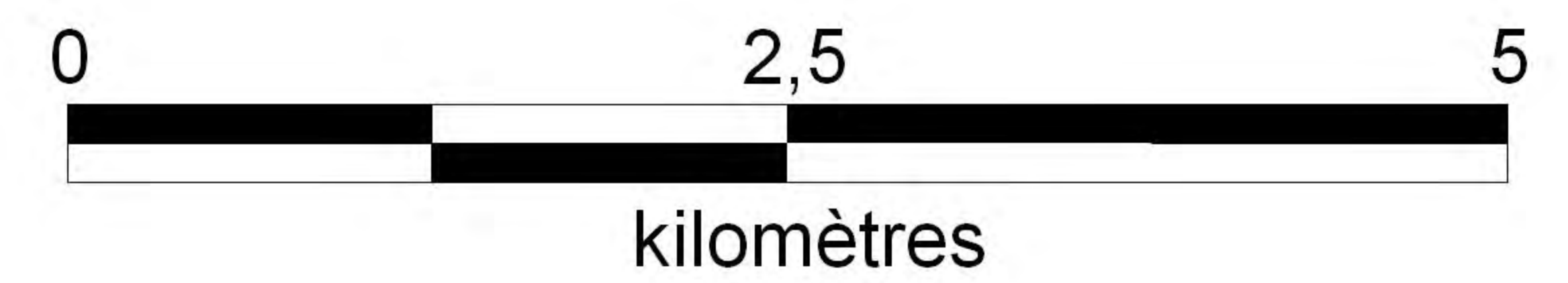
1:10000

-  Prairies semi-humides d'intérêt faunistique
-  Prairies humides
-  Landes à biotope remarquable
-  Autres espaces d'intérêt paysager
-  Espaces d'intérêt général ou fauche tardive pour intérêt faunistique


GERPLAN
 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE
**ZONES PRIORITAIRES POUR LA MISE EN OEUVRE
 D'UNE POLITIQUE DE PRESERVATION DES
 ESPACES NATURELS ET PAYSAGERS**
 ACTIONS À FINALITÉ ENVIRONNEMENTALE
 À PROMOUVOIR



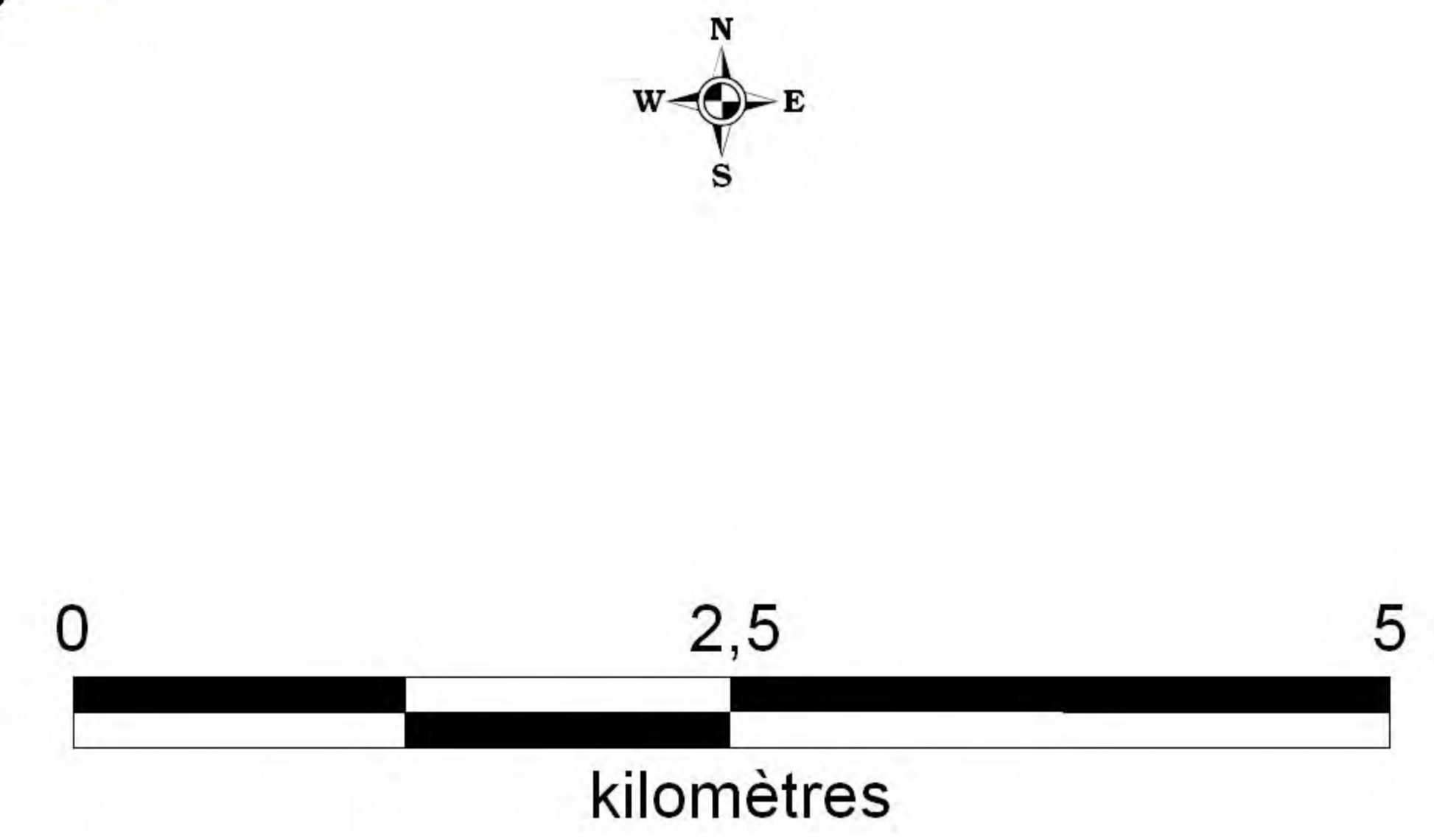
- Espaces ruraux, naturels et paysagers à forte sensibilité
- Espaces ruraux, naturels et paysagers sensibles
- Espaces forestiers à forte sensibilité
- Zone graviérable avec vocation nature en fin d'exploitation
- Périmètre d'étude




GERPLAN
 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE
**PRINCIPALES ZONES D'INTERVENTION
 POUR LES VERGERS HAUTES-TIGES**



- Zone d'intervention pour les vergers hautes-tiges
- Forêt
- Limites communales
- Périmètre d'étude



GERPLAN
 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE
**POLITIQUE INTERCOMMUNALE DE PRESERVATION
 ET DE RENOVATION DES MURETS
 ZONES D'INTERVENTION**





> Un projet par écopaysage

En analysant l'évolution historique des paysages et de la biodiversité, le diagnostic ⁽²⁾ a identifié **17 écopaysages, reliés par les hautes Vosges.**

Le Parc souhaite partager ce diagnostic, secteur par secteur, pour consolider les actions des collectivités et en faire émerger de nouvelles.

> La tournée des territoires d'avril à octobre 2015

Les échanges avec les territoires prévus en 2015 vont permettre de co-construire le plan d'actions pour les paysages et la biodiversité: un projet personnalisé pour chaque écopaysage, en cohérence avec les 5 grands objectifs.

Ces objectifs doivent trouver un ancrage local, en lien avec les projets sur les territoires (notamment les plans de paysage intercommunaux et les GERPLAN*) et les partenaires ⁽¹⁾. Pour cela, des réunions vont être proposées aux élus et techniciens locaux.

Pour en savoir plus

Parc naturel régional des Ballons des Vosges
 Anne KLEINDIENST > a.kleindienst@parc-ballons-vosges.fr
 Claude MICHEL > c.michel@parc-ballons-vosges.fr
 Téléphone : 03 89 77 90 20

Avec le soutien de :



Paysages et Biodiversité : un schéma à construire ensemble

Tournée des territoires en 2015

Les paysages et les milieux naturels constituent le cadre de vie des habitants, participent à l'identité des territoires et sont facteur d'attractivité. Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges s'est donné pour mission de valoriser ces atouts et d'en améliorer les qualités sur l'ensemble de son territoire. Pour agir concrètement et relever ces défis, le syndicat mixte du Parc, en concertation avec les territoires intercommunaux, élabore actuellement un « Schéma Paysages et Biodiversité ».

Ce schéma implique un nombre important de partenaires ⁽¹⁾ avec l'ambition de décliner les objectifs de la charte du Parc à travers un nouveau concept : celui de l'écopaysage qui établit un lien fort entre paysage et écologie.

De 2012 à 2014, la première phase de ce schéma a permis de définir les 5 objectifs fondamentaux pour les paysages et la biodiversité, à l'échelle du territoire du Parc.

⁽¹⁾ Schéma mené en partenariat avec les membres du Comité de Pilotage : Communautés de communes, Pays, Régions, Départements, État, Chambres d'agriculture, ONF, CRPF, Conservatoires des sites, Alsace Nature, Club Vosgien, Club Alpin Français, SCOT, CAUE

⁽²⁾ Phase 1 Diagnostic « Schémas de la biodiversité et des paysages du Parc naturel régional des Ballons des Vosges » réalisé en 2013 par DAT Conseils et Ecolor

* GERPLAN : Plan de gestion de l'espace rural et périurbain, outil du Conseil départemental du Haut-Rhin

Phase 2 « Communication et concertation » en cours par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges avec l'appui de ACTeon et BIOTOPE
 Plaquette réalisée en mars 2015 par BIOTOPE
 Crédits photos : Parc naturel régional des Ballons des Vosges, Benoit Facchi, Denis Bringard, Jacques Martin
 © PNRBV 2015



5 objectifs pour les Paysages et la Biodiversité

à croiser pour chaque écopaysage
à connecter à la Trame Verte et Bleue

L'approche par «écopaysage» incite à décloisonner les disciplines et à travailler tous ensemble à différentes échelles pour constituer une véritable Trame Verte et Bleue connectant les espaces naturels remarquables à la nature dite «ordinaire», celle des espaces agricoles et péri-urbains, des zones humides, des espaces verts et de la nature en ville...

A l'échelle de chaque région, la Trame Verte et Bleue est identifiée dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE). A l'échelle du Parc, le Schéma Paysages et Biodiversité rejoint les mêmes objectifs et aidera les territoires à se les approprier.

> Continuer à préserver et à restaurer les milieux naturels riches et les paysages remarquables dont les espaces sommitaux

Adapter la gestion et les usages aux sensibilités des paysages et milieux.

> Favoriser une forêt naturelle et mélangée et restaurer l'équilibre forêt-gibier

Retrouver une forêt naturelle dans les massifs forestiers récents.

> Favoriser le déplacement des espèces et la connexion entre les milieux naturels

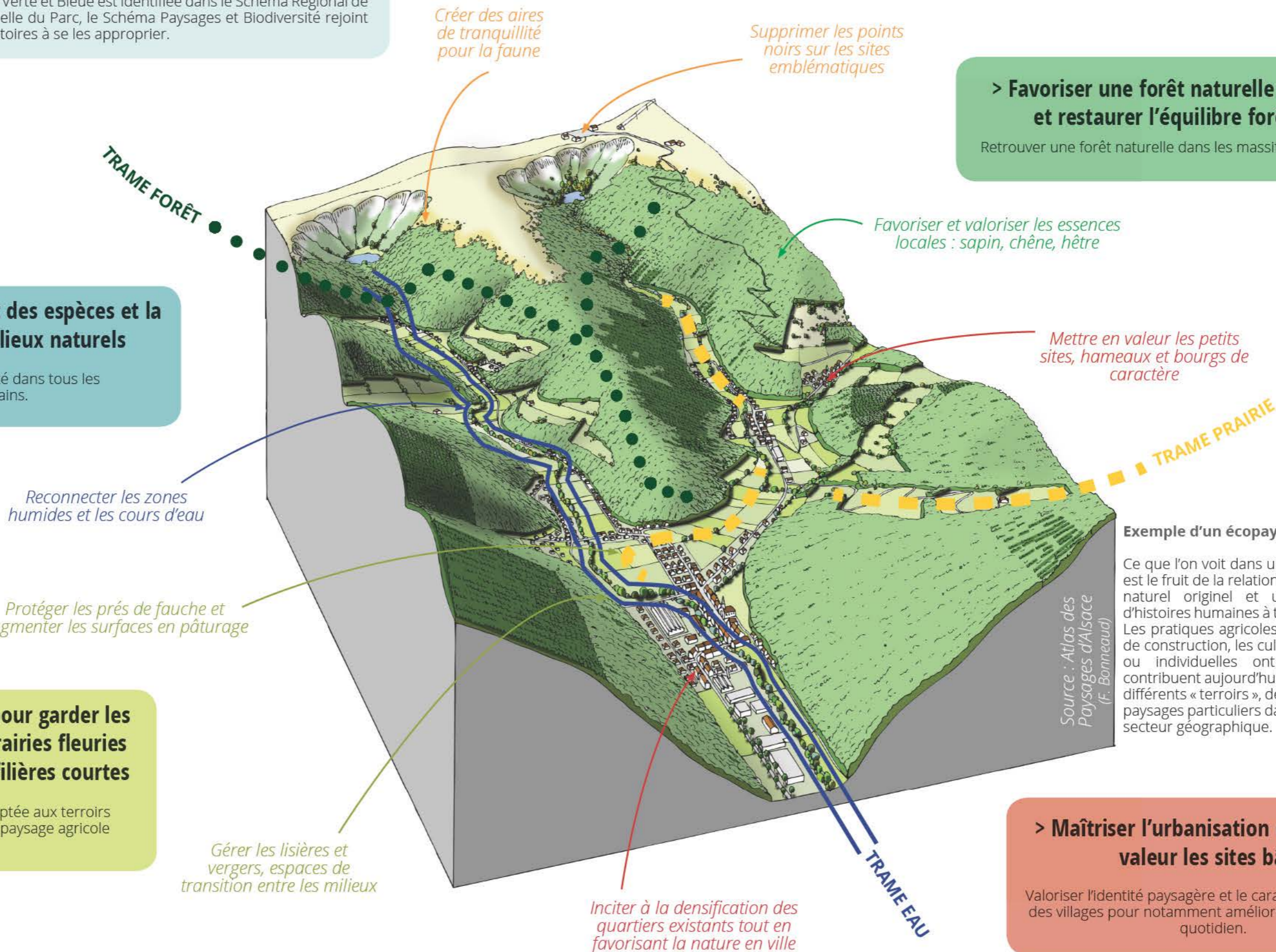
Prendre en compte la biodiversité dans tous les milieux y compris urbains.

> Poursuivre les efforts pour garder les paysages ouverts, des prairies fleuries avec une agriculture de filières courtes

Développer une agriculture adaptée aux terroirs pour conserver/promouvoir un paysage agricole de qualité.

> Maîtriser l'urbanisation et mettre en valeur les sites bâtis

Valoriser l'identité paysagère et le caractère architectural des villages pour notamment améliorer les paysages du quotidien.





Alsace

Version définitive – diffusion dès le 28 juillet 2021

APPEL à CANDIDATURE pour une
Activité d'élevage en reconquête pastorale et
paysagère dans le cadre
d'une Association Foncière Pastorale

Montagne vosgienne - Thannenkirch (68)



Contacts à privilégier

Terre de Liens Alsace
114, chemin du Lauchwerb
68000 Colmar
alsace@terredeliens.org – 09 70 20 31 31

Pauline THOMANN : 06 33 08 86 30
Marie BALTHAZARD : 06 72 90 95 88

1. LE CONTEXTE DE L'APPEL A CANDIDATURE

Un collectif d'habitants et de propriétaires de foncier agricole œuvrent depuis 2016 pour le retour de l'élevage et de l'agriculture à Thannenkirch, via la constitution d'une **Association Foncière Pastorale (AFP)**. Ce projet s'inscrit dans une perspective de réouverture des paysages, de relance d'une dynamique agricole, et d'un modèle d'entretien de l'espace favorable à la biodiversité.

Terre de Liens Alsace accompagne les membres de la future AFP et les partenaires du projet depuis l'origine de cette initiative. Dans l'optique de concrétiser l'AFP dans les prochains mois, Terre de Liens Alsace diffuse aujourd'hui un appel à candidature pour trouver le projet le plus adéquat sur le périmètre non arrêté à ce jour de la future AFP soit une surface de **20 hectares de prairies, prés-vergers et prés-bois de pâture. Le profil recherché est un éleveur ou une éleveuse de petits ruminants en agriculture biologique, privilégiant les circuits courts de proximité.**

Ce projet multi-partenarial fait intervenir :

- d'une part la Commune de Thannenkirch, les propriétaires volontaires et des habitants du village ;
 - d'autre part un réseau de partenaires techniques : Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Chambre d'agriculture, Collectivité européenne d'Alsace et des services de l'Etat.
- Terre de Liens Alsace anime et accompagne la dynamique et assure la gestion administrative du projet.

Ce document présente l'analyse du site et les conditions de mise à disposition prévues. Les partenaires présentés ici souhaitent apporter leurs compétences et leurs connaissances du territoire pour permettre au candidat retenu de construire un projet adapté aux attentes locales et aux conditions techniques des parcelles mises à disposition.

Echéances et modalités de l'appel à candidatures

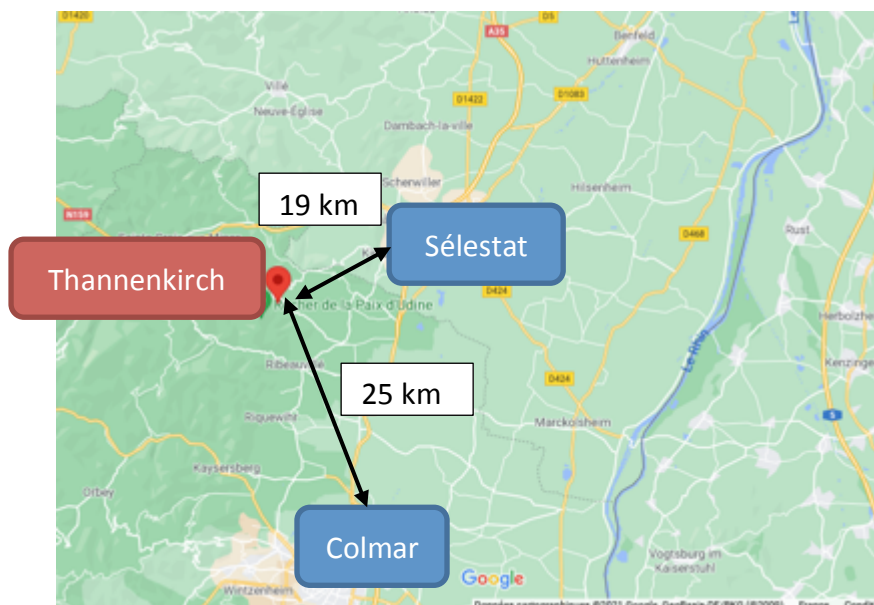
Cet appel à candidature sera diffusé entre août et octobre 2021. Les formulaires de candidatures sont attendus **avant le 31 octobre 2021** à l'adresse suivante :

Terre de Liens Alsace
114, chemin du Lauchwerb - 68000 Colmar
alsace@terredeliens.org

Une visite collective sera organisée avec les candidats en novembre 2021. Suite à cette visite, les personnes intéressées seront accompagnées pour adresser un projet complet qui sera soumis à une sélection par un comité à constituer.

2. DESCRIPTION GENERALE DU SITE

Thannenkirch est un village de 400 habitants, situé dans le Haut-Rhin, sur les hauteurs de la Route des Vins à proximité de Sélestat et Ribeauvillé. Ce village-clairière, entouré de forêt est connu pour sa vue imprenable sur le Haut-Koenigsbourg, ses randonnées sur le Taennchel et son paysage de cerisiers ancestraux.



Ce patrimoine paysagé, culturel, agricole et environnemental est en voie de régression pour cause de :

- déprise en l'absence d'activité pastorale,
- extrême morcellement du parcellaire (400 propriétaires et 900 parcelles cadastrales),
- difficultés d'entretien par les particuliers.

Ces facteurs ont entraîné la rapide croissance du boisement sur les lisières et prairies. Les points de vue se sont fermés, les prés s'enfrichent et la faune sauvage élit domicile aux portes des jardins...

2.1 Situation générale de la commune

Grâce à son cadre de vie exceptionnel, Thannenkirch est convoité par de nombreuses familles, personnes actives et retraitées. Un établissement scolaire accueille les plus jeunes qui vont ensuite au collège et lycée au plus proche à Ribeauvillé, un relais de la Poste et un dépôt de pain perdurent dans la rue principale. Les habitants ayant leur lieu de travail à l'extérieur du village, la voiture est reine et le bassin de consommation est essentiellement dans le piémont viticole (10 km). Le village a plutôt orienté son offre de service vers le tourisme, avec la présence historique de gîtes, hôtels et restaurants. On ne trouve pas de services médicaux dans le village, mais dans la commune voisine de Bergheim.

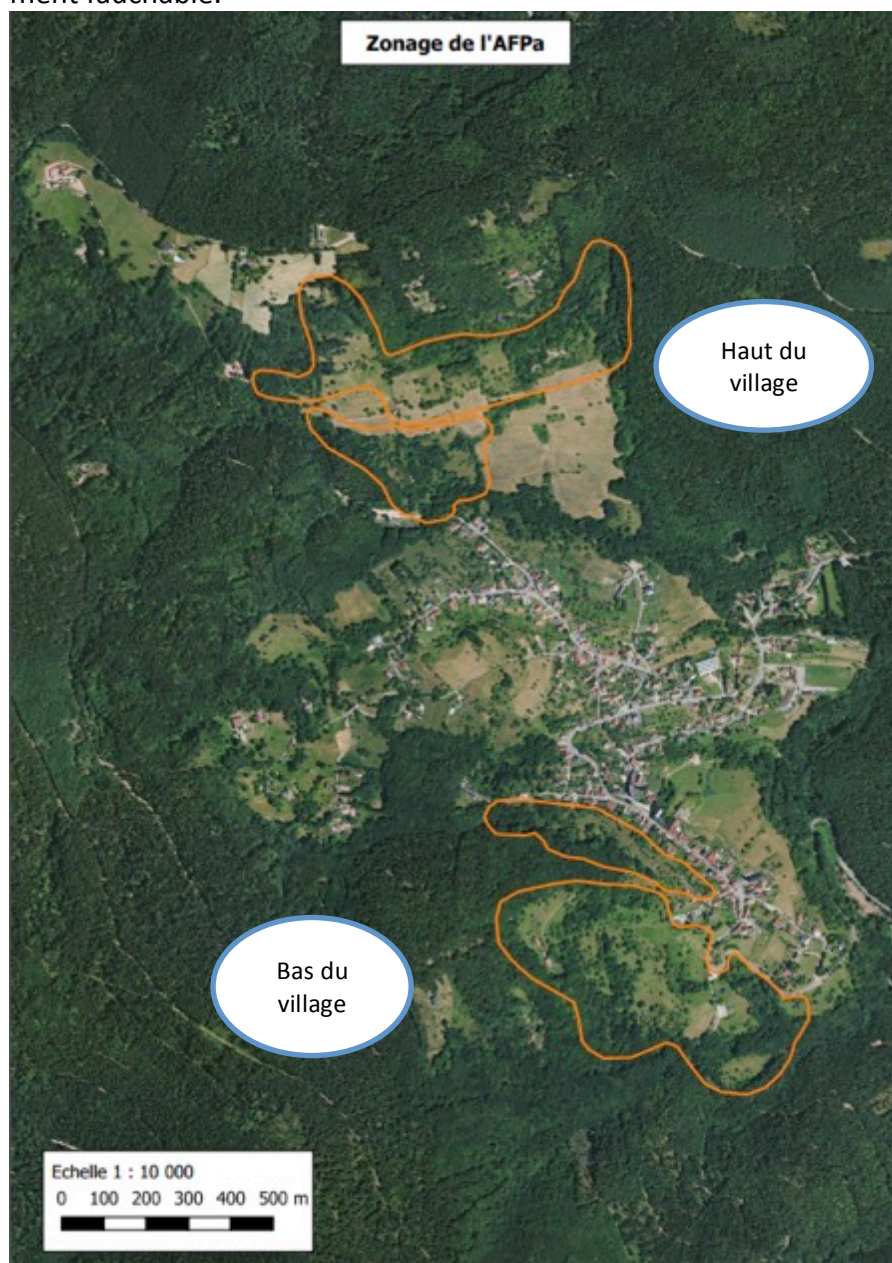
La commune a une vie associative assez active avec des habitants impliqués au niveau du Club Vosgien – les amis du Taennchel, le club de foot et le comité des fêtes. L'année est marquée par la fête de la Cerise en juillet, la fête d'automne et plus récemment un marché estival le mercredi soir.

2.2 Caractéristiques des espaces agricoles

- *Situation et surfaces*

Le ban communal de Thannenkirch représente 110 hectares agricoles, avec un profil de moyenne montagne, sous le massif du Taennchel. Avec une altitude moyenne de 500 m, le village est classé en secteur « montagne vosgienne ». Les parcelles visées par l'AFP seraient réparties en deux grands îlots (haut et bas du village) pour une surface totale de 20 ha.

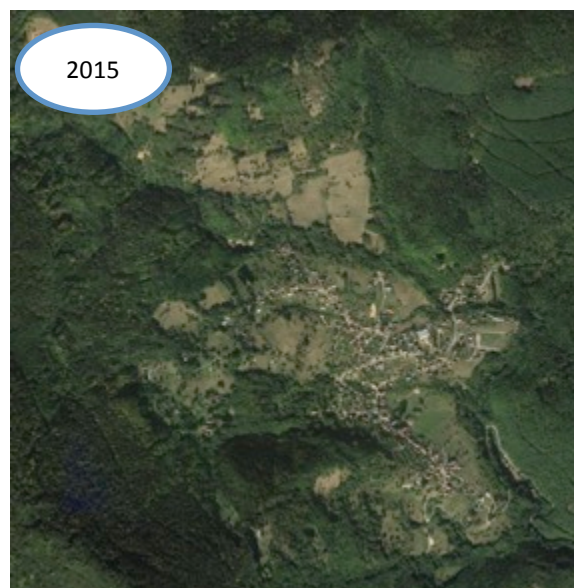
Les parcelles du haut du village ont un sol superficiel et sont plutôt séchantes. Les parcelles du bas du village sont plus profondes avec une végétation bien implantée. On retrouve des arbres fruitiers plutôt âgés menés en hautes-tiges dans tout le village et notamment dans le bas du village où se dessinent des terrasses de culture arboricole. La conduite de ces surfaces sera prioritairement le pâturage, aucune surface n'ayant été identifiée comme facilement fauchable.



Le périmètre définitif de l'AFP sera validé lors de l'enquête publique au premier semestre 2022. Un zonage plus précis sera présenté aux candidats lors de la visite collective, actualisé au plus proche des engagements des propriétaires.

- *Historique agricole de Thannenkirch*

Comme de nombreux villages des vallées vosgiennes, les terres autour du village étaient labourées et cultivées par les familles, qui possédaient aussi quelques animaux, pour l'autoconsommation ; ainsi on a vu pousser des pommes de terre, du blé et des légumes à Thannenkirch. Plus récemment, entre 1980 et 2005, un berger de Rombach-le-Franc venait faire pâturer ses brebis à la belle saison en transhumance. Il fauche encore aujourd'hui quelques prés les plus accessibles. Le départ des animaux a signé le retour des boisements et de l'embroussaillage, l'accroissement des dégâts de gibier et la fermeture des points de vue.



- *Etat des lieux de l'enfrichement sur la commune*

Le collectif d'habitants à l'origine de la démarche a mené pendant 18 mois un diagnostic foncier participatif visant notamment à évaluer le niveau d'enfrichement zone par zone. Ce travail a fait l'objet d'une traduction cartographique par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et présenté aux habitants lors d'un « Forum citoyen » sur l'avenir des paysages de la commune en 2018. C'est cette démarche originale qui a donné lieu au projet de création d'une AFP.

A l'heure actuelle, les parcelles proposées présentent un embroussaillage léger, inférieur à 30% (ortie, ronce, jeunes arbres) en majorité, et pour certaines parcelles, on constate un embroussaillage plus important (> à 30%) et/ ou des boisements.

La création de l'AFP permettra la mise en œuvre d'un programme de travaux de rénovation pastorale et d'aménagements et l'obtention de financements publics.

Les travaux prévisionnels correspondent à des coupes de bois, des travaux de débroussaillage pour la remise en état et des travaux de débroussaillage d'entretien. L'ensemble de ces travaux aura pour objectif d'augmenter la quantité et la qualité de fourrage disponible d'une part, et d'autre part réhabiliter une mosaïque de paysage et maintenir la biodiversité. D'autres travaux seront mis en œuvre pour accueillir l'activité pastorale en accord avec l'éleveur : clôtures fixes, points d'eau, protection des arbres fruitiers...

Les travaux pourront être mis en œuvre par :

- des prestataires extérieurs,
- l'éleveur lui-même, qui sera rémunéré,
- et/ou par des chantiers participatifs avec les habitants et propriétaires.

Ces travaux devront rapidement être suivi d'un pâturage pour être efficace. L'éleveur débutera donc son installation en parallèle des travaux. La quantité de fourrage suivra la bonne réalisation des travaux et l'entretien suite aux interventions. Cette stratégie pourrait orienter le projet agricole proposé vers une installation progressive s'il s'agit d'une création d'activité.

La tenue d'un état des lieux permettra par ailleurs d'identifier des infrastructures agro-écologiques à maintenir : bosquets (ex : prunelliers), arbres remarquables (ex : arbres creux, chêne et merisier remarquable), murets... Ces états des lieux et le choix des travaux se feront de façon concertée entre l'éleveur et les membres de l'AFP, avec l'intervention des partenaires.

En définitive, différentes vocations se côtoieraient dans l'AFP :

- Une prédominance de prés bois, permettant le pâturage des animaux en plein été avec une pousse différenciée de l'herbe,
- De nombreux prés vergers où pourront se côtoyer petits ruminants et arbres fruitiers comme le cerisier,
- Des prés de pâture,
- Et quelques bois.

- *Zonage environnemental*

Les parcelles sont en zone Natura 2000 « Habitat » pour la conservation des Chauves-souris. Le cahier des charges Natura 2000 implique de favoriser les prairies et les milieux hétérogènes (bosquets, haies, bois, pré-bois/pré-verger) pour conserver son territoire de chasse. Des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) peuvent être sous-critées pour valoriser ces pratiques et d'autres (comme les landes et espaces paysagers à réhabiliter). Ces zonages sont perçus aujourd'hui comme concordant avec les objectifs de reconquête pastorale et de restauration des paysages souhaités par l'AFP.

- *Acteurs et dynamiques agri-rurales du village*

Actuellement sur la commune, il ne subsiste qu'un seul éleveur d'une vallée voisine. Il vient essentiellement faucher quelques prés ces derniers n'ayant pas vocation à rejoindre l'AFP. Quelques projets individuels de valorisation des terrains privés (essentiellement semi-professionnel) existent, mais sans qu'aucun n'ait pu aujourd'hui inverser la tendance de l'enfrichement. Le ban communal de Thannenkirch fait l'objet également d'un lot de chasse contractualisé avec un groupe de chasseurs issus de la commune.

- *Surfaces complémentaires envisageables*

Les habitants et propriétaires du village ont souhaité l'AFP comme un projet dynamique qui pourra voir son périmètre élargi au fur et à mesure des années : la relation de confiance entre le futur exploitant et les propriétaires pourra démontrer la pertinence de la démarche et favoriser l'engagement de nouveaux propriétaires.

Par ailleurs, le collectif et ses partenaires ont communiqué largement aux communes voisines (Bergheim, Ribeauvillé) avec qui des synergies pourront être trouvées notamment dans le secteur viticole et céréalière : pâturage en contre saison après les vendanges ou sur couverts végétaux au début du printemps.

2.3 Accès à des bâtiments et à un logement

- *Bâtiment d'élevage*

Aujourd'hui, le village est dépourvu de bâtiments se prêtant à l'activité d'élevage, c'est pourquoi il faudra envisager une construction en fonction des besoins de l'éleveur retenu. Des emplacements ont été réservés au Plan Local d'Urbanisme pour autoriser la construction de bâti à l'usage agricole.

- *Logement de l'éleveur*

De même, il n'y a pas de logement aujourd'hui ciblé pour le futur éleveur s'il souhaite s'installer au village. Il ou elle pourra s'appuyer sur le bouche à oreille et le réseau de propriétaires et habitants l'entourant.

3. POTENTIALITES ET PROFIL ATTENDU

3.1 Profil du porteur de projet

Le collectif est à la recherche prioritairement d'un ou plusieurs porteur(s) de projet s'installant en activité principale à Thannenkirch et ainsi s'intégrant dans le village et tissant des liens privilégiés avec ses paysages, les propriétaires et habitants.

Une confortation d'activité déjà existante ou un projet d'installation en double-activité pourront aussi être étudiés. Dans les deux cas, une formation agricole ou des expériences significatives seront demandées.

3.2 Activités et pratiques agricoles

L'activité principale attendue est l'élevage de petits ruminants, caprins ou ovins, avec une dimension pastorale forte qui ira de pair avec les rénovations pastorales pour enrayer la fermeture paysagère.

Des activités secondaires peuvent être envisagées comme la culture et cueillette de plantes à parfum, aromatiques et médicinales et la valorisation des vergers.

La certification Agriculture Biologique est attendue, et pourrait être renforcée par une mention Nature & Progrès ou Demeter.

3.3 Conditions de mises à disposition

Selon la nature du projet, un contrat de bail rural à clauses environnementales sera proposé au candidat retenu et contracté avec l'Association Foncière Pastorale. Le montant du fermage sera évalué au moment de la conclusion des baux sur la base d'une évaluation des capacités de fourrage des terrains et conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur.

3.4 Commercialisation en circuit-court

Les pistes de commercialisation sont nombreuses :

- attrait touristique du village : restaurants et auberges,
- magasins de producteurs et de terroir : « Cornes et Carottes » à Ste-Marie aux Mines,

- l'échoppe paysanne à Ribeauvillé, Cœur Paysan à Colmar...
- marché du mardi soir à Ribeauvillé,
- vente au village,
- ...

3.5 Critères souhaités

- Un dialogue fréquent et constructif avec les parties prenantes du projet

Point essentiel du projet, cet espace de dialogue devra être pensé entre tous les acteurs souhaitant être autour de la table : éleveur, propriétaires, habitants, conseil municipal, chasseurs, partenaires techniques... Ceci dans le but de mettre en place une collaboration fructueuse.

- Une gestion pastorale pour une mosaïque paysagère et le maintien de la biodiversité

Pour que l'activité d'élevage rejoigne les préoccupations paysagères et environnementales des propriétaires et habitants, l'éleveur devra tester et élaborer des pratiques allant dans ce sens. De nombreuses ressources seront communiquées par les partenaires techniques à la demande des candidats.

- L'intégration du projet et de l'éleveur-se au sein du village

Vous l'aurez compris, au-delà du projet le souhait des habitants et propriétaires du village est de créer une dynamique perenne autour de l'agriculture nourricière : participation aux fêtes et marchés du village, mise en valeur du terroir...

4. LES ACTEURS DU PROJET

> La future Association Foncière Pastorale / Le collectif

Fruit d'une démarche citoyenne de longue haleine et d'un véritable travail de fourmi, l'AFP autorisée est apparue comme la solution la plus adaptée pour la gestion des parcelles agricoles du village. Une AFP, c'est une association de biens et de propriétaires qui substitue à une gestion individuelle, une gestion collective des biens agricoles à visée pastorale, sans retirer le droit de propriété des membres. Ici, l'AFP sera constituée pour une durée définie (entre 15 et 20 ans) avec une centaine de propriétaires-membres qui se réuniront en assemblée générale annuellement et en commissions pour mener à bien leur objet.

Extrait des statuts – article 4 : Objet de l'association :

« L'association foncière pastorale autorisée a pour objet :

1. de contribuer à la protection du milieu naturel et des sols ainsi qu'à la sauvegarde de la vie sociale en faisant assurer la mise en valeur pastorale et agricole, l'aménagement, l'entretien et la gestion des ouvrages collectifs ;
2. l'ouverture paysagère et la revalorisation de la mosaïque de paysages et d'habitats ;
3. la réalisation des travaux ou équipements :
 - à des fins pastorales et agricoles ;
 - à des fins d'ouverture paysagère.
4. de faciliter l'installation d'un-e éleveur-se et plus largement d'agriculteurs en agriculture biologique dans le village. »

Il s'agit ici d'une AFP « autorisée » et cela engage une validation et un suivi par la Préfecture du Haut-Rhin. Cette procédure permet :

- d'intégrer les propriétaires introuvables ou qui ne se prononcent pas au projet,
- de garantir un projet en faveur de l'agriculture paysanne, la biodiversité et les paysages,
- l'ouverture des droits à des subventions publiques pour le défrichement et la rénovation pastorale des prairies à hauteur de 70% des dépenses engagées.

Informations complémentaires : <https://thannenkirch.fr/fr/rb/1135214/association-fonciere-pastorale>

> La commune de Thannenkirch

« Les paysages de Thannenkirch font la fierté de tous, il est nécessaire d'envisager leur gestion collectivement. C'est pourquoi, la mairie de Thannenkirch soutient et participe à ce projet d'AFP qui a été l'initiative d'un groupe d'habitants et de propriétaires et dont le rayonnement dépasse les simples intérêts privés et dynamisera l'ensemble de la commune » Angélique Dieuaide, maire de Thannenkirch. La commune soutient le projet d'AFP dans une logique d'intérêt général pour le village et a fait le choix d'y intégrer ses quelques parcelles et de devenir l'un des membres de l'AFP.

> Terre de Liens Alsace

Terre de Liens Alsace œuvre pour la préservation du foncier agricole au long cours. Elle accompagne les porteurs de projet en agriculture biologique à s'installer en leur facilitant l'accès au foncier d'une part, et les propriétaires (exploitants, privés, publics) d'autre part vers une gestion collective et solidaire.

Terre de Liens Alsace accompagne le projet des propriétaires et habitants de Thannenkirch depuis ses débuts en 2016, de la réalisation d'un état des lieux participatif des espaces pastoraux du village jusqu'à l'animation foncière autour du montage du dossier d'AFP.

Informations complémentaires sur : <https://terredeliens.org/alsace.html>

5. LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

> Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges / La Région Grand Est

Le Parc réunit 201 communes sur le sud du Massif des Vosges, et anime des projets de territoires innovants sur quatre départements depuis sa création en 1989. Acteur clé de la préservation des patrimoines, le Parc a également vocation à contribuer à la dynamique économique en moyenne montagne au travers de stratégie d'agriculture et de tourisme durable.

Le Parc soutient le projet depuis ses débuts en 2017. Il apporte au collectif des compétences techniques variées : cartographique, naturaliste, réglementaire ...

> La collectivité européenne d'Alsace

Regroupant les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, la CeA accompagne les acteurs du territoires, via les communautés de communes, dans la gestion volontaire de leur espace rural et périurbain. Le dispositif GERPLAN permet, au-delà de la mobilisation des acteurs locaux, d'accompagner techniquement et de financer des actions environnementales, paysagères, agricoles, dont le projet d'AFP à Thannenkirch. La démarche GERPLAN soutient également des projets de restauration et valorisation de la biodiversité, de plantations de ver-

gers haute-tige ou de haies, de circuits-courts, de sensibilisation à l'environnement, etc.

> **Le commissariat à l'aménagement et à la préservation du Massif des Vosges**

Au travers la convention interrégionale du Massif des Vosges, cette instance assiste le préfet coordonnateur de massif (Préfet de région Grand Est) pour l'ensemble de ses missions de mise en œuvre de la politique de la montagne.

Il est notamment chargé des orientations de la politique du massif ; de la gestion des crédits dédiés à l'aménagement, au développement et à la protection du massif ; et d'exercer une mission de conseil et d'assistance à l'ingénierie de projet auprès des collectivités territoriales et des autres acteurs de la politique de la montagne.

Des crédits sont ainsi mobilisables auprès des crédits Massif des Vosges pour les programmes de défrichement et d'amélioration pastorale.

> **La Chambre d'agriculture d'Alsace**

La Chambre d'Agriculture d'Alsace est la chambre professionnelle représentative de la profession et l'interlocuteur traditionnel des actifs agricoles qui y retrouvent des services spécialisés dans de nombreux domaines techniques ou économiques. Basé à Sainte-Croix-en-Plaine, différents services de la Chambre d'Agriculture d'Alsace sont mobilisés autour du projet, que ce soit pour la définition précise du programme de travaux ou pour l'accompagnement du futur éleveur ou de la future éleveuse dans le cadre de son parcours à l'installation.

6. CALENDRIER PREVISIONNEL

- ✓ Diffusion de l'appel à candidature : août à octobre 2021
- ✓ Date limite de réception des candidatures : 31 octobre 2021
- ✓ Visite collective : début novembre 2021
- ✓ Réception des dossiers de concrétisation : 1^{er} trimestre 2022
- ✓ Sélection du (ou des) projet(s) : 2^{ème} trimestre 2022
- ✓ Installation possible au moment du démarrage des travaux : 2^e semestre 2022.

La concrétisation de cet appel à candidature et sa mise en œuvre dépendra de l'autorisation de l'AFP par le Préfet et sa création effective prévue en 2022.

7. RESSOURCES TRANSMISES LORS DE LA VISITE COLLECTIVE

- Note de présentation générale de l'AFP
- Plan de zonage précis dans sa dernière mise à jour
- Descriptif et chiffrage des travaux
- Cahier des charges d'entretien du milieu
- Etude fourragère

FORMULAIRE DE REPONSE – INSCRIPTION A LA VISITE

Merci de remplir ce questionnaire de la façon la plus complète qui soit. A cette étape, il s'agit simplement de manifester votre intérêt pour le projet de création d'une activité de petits ruminants à Thannenkirch. Des informations liées à votre parcours et votre projet agricole au sens large vous seront demandées. Ce n'est qu'après la visite collective qu'il vous sera demandé votre projet détaillé.

Coordonnées	Nom et prénom	
	Date de naissance	
	Adresse	
	Tél	
	Courriel@.....
Votre projet agricole idéal	Activités agricoles principales envisagées	<input type="checkbox"/> Elevage bovin : <input type="checkbox"/> Lait <input type="checkbox"/> Viande <input type="checkbox"/> Elevage ovin : <input type="checkbox"/> Lait <input type="checkbox"/> Viande <input type="checkbox"/> Elevage caprin : <input type="checkbox"/> Lait <input type="checkbox"/> Viande <input type="checkbox"/> Elevage porcin <input type="checkbox"/> Aviculture <input type="checkbox"/> Apiculture <input type="checkbox"/> Autres élevages :
	Valorisation et autres ateliers envisagés	<input type="checkbox"/> Maraîchage <input type="checkbox"/> Plantes à parfums, aromatiques et médicinales <input type="checkbox"/> Arboriculture <input type="checkbox"/> Grandes cultures (Céréales, Oléagineux, Protéagineux) <input type="checkbox"/> Viticulture <input type="checkbox"/> Autres cultures végétales : <input type="checkbox"/> Autres productions :

		<input type="checkbox"/> Légumerie / Conserverie <input type="checkbox"/> Agrotourisme (gîte, camping, table d'hôtes) <input type="checkbox"/> Ferme pédagogique <input type="checkbox"/> Autres :
	Pratiques environnementales envisagées	<input type="checkbox"/> Agriculture conventionnelle ou raisonnée <input type="checkbox"/> Agroécologie (permaculture, sol vivant, agroforesterie) sans certification <input type="checkbox"/> HVE (indiquer le niveau envisagé :) <input type="checkbox"/> Agriculture Biologique certifiée <input type="checkbox"/> Agriculture Biodynamique certifiée (Demeter) <input type="checkbox"/> Nature et Progrès certifié <input type="checkbox"/> Autres :
	Type d'installation souhaitée	<input type="checkbox"/> Individuelle <input type="checkbox"/> En couple <input type="checkbox"/> En collectif, précisez le nombre de personne :
	Caractéristiques du foncier recherché	<p>Surface souhaitée :</p> <p><i>Si la surface souhaitée est supérieure à celle proposée dans cette appel à projet :</i></p> <input type="checkbox"/> Foncier trouvé par ailleurs, localisation : <input type="checkbox"/> Foncier complémentaire à rechercher, pistes éventuelles : <input type="checkbox"/> Autre :

		<p>.....</p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> <i>Autre</i> :</p>
	Conditions d'accès au foncier	<p>Dans quelles conditions souhaitez-vous accéder au foncier ?</p> <p><input type="checkbox"/> Location de l'ensemble (terres et bâti)</p> <p><input type="checkbox"/> Acquisition personnelle de l'ensemble</p> <p><input type="checkbox"/> Acquisition collective (SCI, GFA, Terre de Liens)</p> <p><input type="checkbox"/> Solution mixte (location et acquisition partielle)</p>
	Calendrier de votre projet	<p>Quelles sont vos échéances personnelles pour la mise en œuvre de votre projet agricole ?</p> <p>Date d'installation souhaitée :</p> <p>Demande de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) :</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui, date de démarrage du parcours :</p>
Votre profil	Statut actuel	<p><input type="checkbox"/> Engagement professionnel, activité exercée :</p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> Sans engagement professionnel</p> <p><input type="checkbox"/> En formation, formation suivie :</p> <p>Dernière activité exercée :</p>
	Lien au monde agricole	<p>Etes-vous issu du monde agricole ?</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, fils ou fille d'agriculteur-riche</p> <p><input type="checkbox"/> Parenté agricole plus lointaine</p>
	Compétences / Expériences	<p>Quelles compétences / expériences peuvent vous être utiles dans la mise en œuvre de votre projet agricoles ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

	Expériences agricoles	<input type="checkbox"/> Wwoofing <input type="checkbox"/> Salarié agricole <input type="checkbox"/> Formations diplômantes, lesquelles : <input type="checkbox"/> Formations courtes, lesquelles : <input type="checkbox"/> Agriculteur-rice par le passé <input type="checkbox"/> Autre :
--	-----------------------	--

Informations complémentaires à partager sur votre projet agricole, le foncier recherché, votre parcours, votre intérêt pour le projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les candidatures sont à retourner **par courrier ou email** à l'attention de :

Terre de Liens Alsace
114, chemin du Lauchwerb
68000 Colmar

alsace@terredeliens.org - 09 70 20 31 31

Document à renvoyer avant le **31/10/2021**.

Terre de Liens Alsace prendra contact avec les candidats afin d'échanger sur leur projet, planifier les visites du site et des rencontres avec les partenaires locaux.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cet appel à candidature, n'hésitez pas à contacter :

> Pauline Thomann, Terre de Liens Alsace
p.thomann@terredeliens.org – 06 33 08 86 30

> Marie Balthazard, Terre de Liens Alsace
m.balthazard@terredeliens.org – 06 72 90 95 88

**DELEGATION POUR REPRESENTATION AU SEIN DE
L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE AUTORISEE « Thannenkirch »**

DANS LA COMMUNE DE THANNENKIRCH (68)

Je soussigné(e), Jean-Marie STOECKEL

Demeurant 16 Route du Haut-Koenigsbourg 68590 THANNENKIRCH

propriétaire dans la commune de THANNENKIRCH, dans le périmètre de l'Association Foncière Pastorale « Thannenkirch » des terrains :

Section	Parcelle	Contenance
09	87	7 ares 29 ca

SURFACE TOTALE : 7 ares 29 ca

DONNE plein pouvoir à Frédéric LIENARD pour me représenter au sein de l'Association Foncière

DONNE plein pouvoir Frédéric LIENARD pour voter en mes lieu et place lors des différentes réunions de l'AFP (Réunion de Bureau, Assemblée Générale)

DEMANDE à Frédéric LIENARD de me tenir au courant de toutes les décisions prises par l'Association.

ME RESERVE le droit de rompre cette délégation à tout moment.

Fait à Thannenkirch
le 15/02/2022

Fait à Thannenkirch
le 15/02/2022

Signature du propriétaire
suivi du Nom, du Prénom et
de la mention "Lu et Approuvé"

Lu et approuvé
Frédéric

Signature du mandataire
suivi du Nom, du Prénom et
de la mention "Lu et Approuvé"

Lu et approuvé
Frédéric

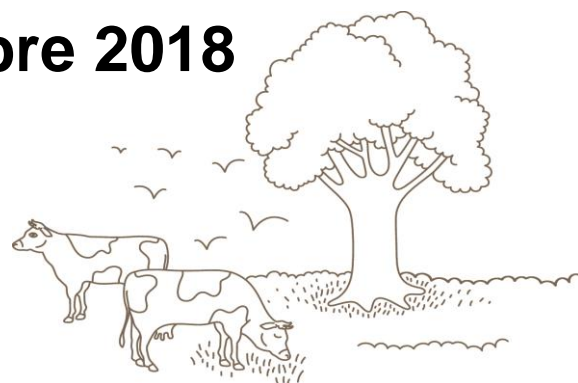
NB : Pièce établie en 4 exemplaires

Nous, habitants et amis de Thannenkirch, souhaitons des paysages ouverts, des vergers valorisés, des produits locaux fabriqués et consommés localement, la régulation du gibier...

Depuis 2 ans, nous imaginons des actions pour améliorer notre cadre de vie, et nous souhaitons aujourd'hui les partager avec vous lors d'une grande rencontre conviviale.

Quel avenir pour les paysages de Thannenkirch ?

Samedi 10 novembre 2018



Rendez-vous à 16h

Présentation du groupe et de sa démarche

Et jusqu'à 20h...

Expo photos

Etat des lieux du paysage

Rencontre avec des paysans de montagne

Petit marché de producteurs et buvette

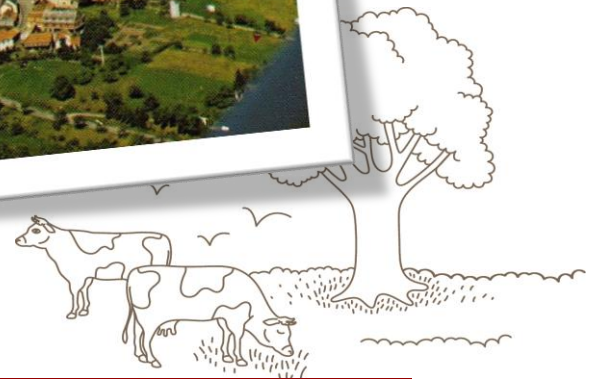
Produits fermiers
Vin et jus de pommes



Rejoignez-nous !



Thannenkirch en 1960



Samedi 10 novembre 2018

De 16h à 20h

Salle des fêtes de Thannenkirch

Entrée libre

Pour tout renseignement, contactez :

alsace@terredeliens.org – 09 70 20 31 31



**Projet de veille foncière participative mené avec
l'accompagnement de l'association Terre de Liens Alsace**



Alsace

Terre de liens Alsace
114 Chemin du Lauchwerb
68 000 Colmar

Le 05 mars 2019, à Thannenkirch,

Objet : Invitation 16 mars 2019, réunion « Quel avenir pour les paysages de Thannenkirch ? »

Chère Madame, cher Monsieur,

Dans le cadre du projet de veille foncière participative "**Quel avenir pour les paysages de Thannenkirch ?**", nous souhaitons vous convier à une première réunion d'échange :

Samedi 16 mars 2019
Foyer de la salle des fêtes à Thannenkirch
De 16h30 à 19h30

Cette réunion sera l'occasion de rencontrer les membres du groupe, l'association Terre de Liens Alsace, les autres propriétaires privés qui comme vous ont montré leur intérêt pour notre démarche et la préservation des paysages.

Dans la continuité de la réunion du 10 novembre 2018 qui partageait les constats, nous souhaitons envisager les solutions existantes contre l'enfrichement et vous présenter l'éventail de modalités de mise à disposition du foncier agricole.

Pour des informations complémentaires concernant cette réunion, n'hésitez pas à contacter un membre du groupe ou l'animatrice de Terre de Liens Alsace.

Souhaitant que notre invitation retienne votre attention, nous vous présentons nos chaleureuses salutations.

Hubert Bihl, Christine Schramm, Jean-Marie Stoeckel, Caroline De Candia,
Frédéric Liénard et Marie-Odile Guth

Pauline Thomann, Terre de Liens Alsace - p.thomann@terredeliens.org - 06 33 08 86 30

*Terre de liens Alsace, 114 Chemin du Lauchwerb, 68000 Colmar
09 70 20 31 31 – alsace@terredeliens.org*

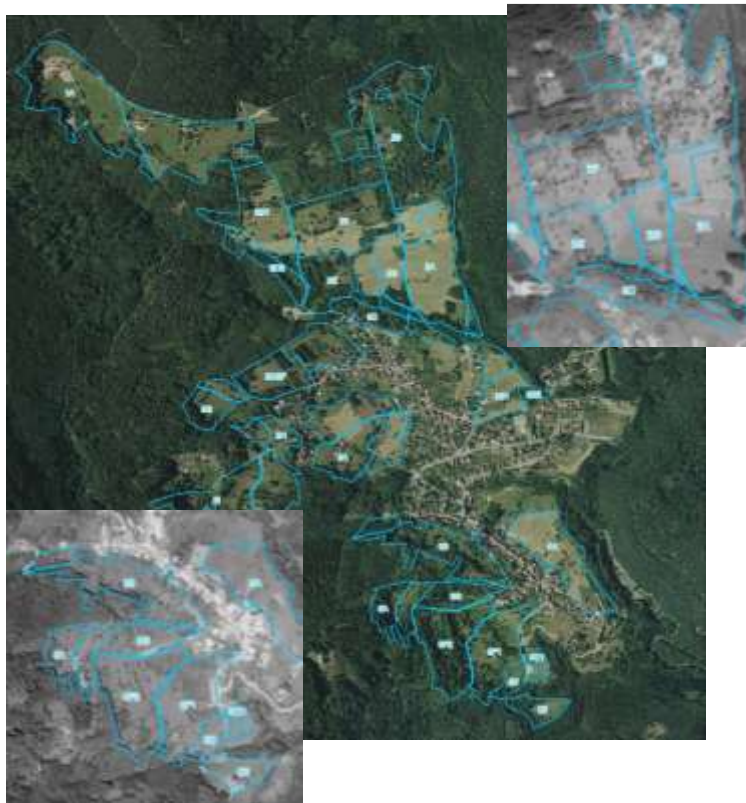
Votre contact : Pauline Thomann, chargée de mission – 06 72 90 95 88 – p.thomann@terredeliens.org

Quel avenir pour les paysages de Thannenkirch ?

*Pour lutter contre l'enfrichement,
pour le retour de l'agriculture dans le village,
rejoignez la dynamique collective.*

En 2016, nous, habitants de Thannenkirch, faisons le constat de l'enfrichement de notre village. Un seul agriculteur venait encore faucher les prés, les lisières se sont enfrichées, les parcelles moins accessibles ou plus pentues ont été abandonnées à la forêt, le gibier s'est approché des jardins, les cerisiers et autres arbres fruitiers qui faisaient à une époque la renommée du village ne sont plus entretenus. Nous étions face à l'accélération du processus de fermeture du paysage.

En faisant revenir l'agriculture, nous entendons permettre l'installation d'un ou plusieurs jeunes qui travailleront et vivront sur place. Ils contribueront à améliorer notre cadre de vie, valoriseront le fruit de leur travail sur le paysage en délicieux fromages, viandes goûteuses, sirops de plantes et pourquoi pas en légumes. Pour atteindre ce but, nous avons besoin de la mobilisation de tous.



Vue aérienne du village en 2015
(haut : le Schillig en 1950 - bas : les
terrasses de vergers en 1950).

Chiffres clés pour Thannenkirch

115 hectares agricole

900 parcelles cadastrales

12 ares, la surface
moyenne d'une parcelle

Ce projet est porté par un collectif d'habitants qui a réalisé une veille foncière participative, avec le soutien technique de l'association Terre de Liens Alsace. Pauline et Marie, les salariées de l'association centraliseront vos sollicitations et vos éventuels retours.

Terre de liens Alsace

114 Chemin du Lauchwerb

68 000 Colmar

09 70 20 31 31

p.thomann@terredeliens.org



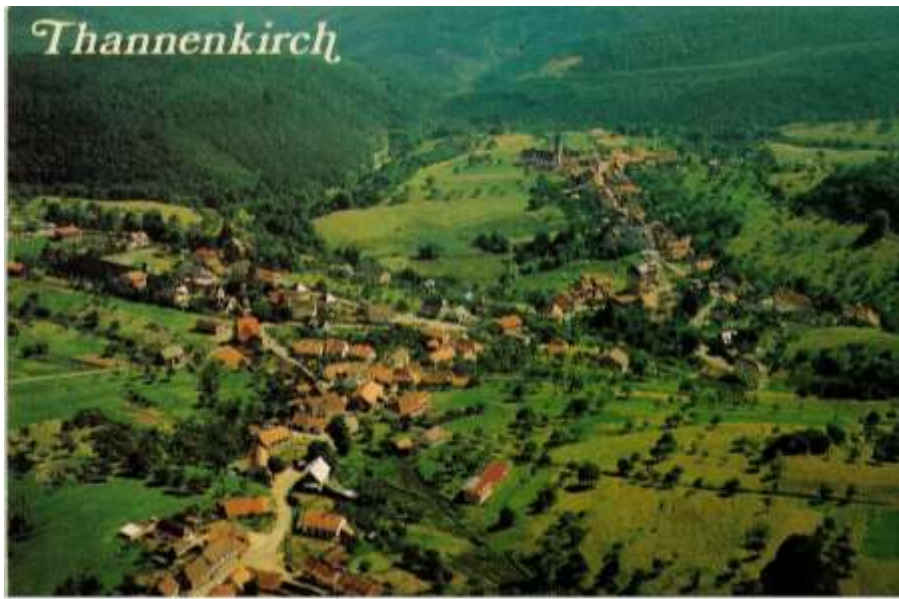
Alsace



Sans agriculture, le paysage se referme

Malgré le travail d'un agriculteur à Thannenkirch pendant plus de 25 ans, le processus d'enfrichement s'est enclenché et la forêt a pris le dessus sur nos grandes prairies. Lent au début, l'enfrichement est comme une marée sournoise, les ronces sont de plus en plus nombreuses au ras du sol, les genêts sont bas, puis il devient vite exponentiel. L'endroit où l'on venait admirer le paysage au loin peut devenir une zone de taillis où la vue est bouchée l'année suivante.

Cette fermeture est une problématique clairement identifiée depuis de nombreuses années sur l'ensemble du massif vosgien. Il n'y a pas besoin de se promener longtemps aux abords du village pour en constater les tristes effets. Notre village est l'héritier de l'activité agricole car de tout temps, c'est le paysan qui par son travail crée le paysage.



Carte postale de Thannenkirch datant de 1960.

Bilan du diagnostic participatif

La récolte de données photographiques et cartographiques anciennes ainsi que les observations de terrain nous permettent quelques affirmations.

- **Thannenkirch est un village morcelé** : avec 900 parcelles cadastrales et une surface moyenne de 12 ares, Thannenkirch est un village qui n'a pas été remembré, c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu d'échanges ou de regroupement de parcelles.
- **L'enfrichement y est partiel mais galopant** : alors que le haut du village (Schillig, Rochamps) ne présente encore que des ronces, orties et jeunes arbres en lisière des prairies, on constate le début de l'enfrichement par boisement dans le bas du village et la rapidité de la fermeture en moins de 30 ans.
- **Un entretien visible mais insuffisant** : les propriétaires de Thannenkirch redoublent d'ingéniosité pour éviter l'enfrichement du village, ainsi vous croiserez sans surprises des moutons ou des lamas sur certaines parcelles. Malheureusement cela ne suffit pas à contenir la forêt.
- **Une biodiversité et un patrimoine à préserver** : la plupart des parcelles présentent des éléments remarquables (arbres, murets, alignement de fruitiers hautes-tiges) et une biodiversité végétale hors du commun qu'il nous incombe de préserver.



Espace enfriché au Schillig.

La méthode de veille foncière participative

Dès 2016, le groupe d'habitants a sollicité Terre de Liens Alsace qui les a accompagnés dans le travail d'observation et d'analyse du paysage agricole du village.

Ainsi démarre une enquête participative des terrains agricoles de Thannenkirch. A travers plusieurs balades dans le village et l'étude de vues aériennes, le groupe délimite des îlots cohérents qui présentent une unité agricole et paysagère.

L'objectif était de recueillir pour chaque îlot cohérent les observations suivantes :

- type d'enfrichement,
- entretien effectué,
- accès à l'eau, à la route,
- type de sol,
- éléments remarquables,
- ...

Ce sont plus de 115 ha qui ont été cartographiés et qui révèlent le fort potentiel agricole des lieux. Les cartes ont été réalisées avec l'appui du Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

En parallèle, le groupe s'est formé à la lecture de paysage avec un éleveur et un expert naturaliste, a découvert les associations foncières pastorales dans la vallée de la Bruche, a rencontré le maire de Breitenbach et a acquis des connaissances de base en droit rural grâce à l'intervention d'une juriste.

L'agriculture à Thannenkirch, c'est possible !



Dorothee et Mathias, paysans à Aubure.

Quelle agriculture pour le village ?

Le diagnostic nous confirme la valeur agronomique des sols et un accès à l'eau suffisant. La production de légumes ou de plantes aromatiques est envisageable avec seulement un hectare. Avec une dizaine d'hectares, une activité de petit élevage avec transformation fromagère est viable !

Vous l'avez bien compris, il ne s'agit pas de faire pousser des céréales à grand renfort de produits chimiques à Thannenkirch mais de faire une agriculture en accord avec notre sol et nos paysages. Il s'agit de faire une agriculture de qualité, de produits transformés à forte valeur ajoutée destinés à une vente locale où les consommateurs sensibles à leur santé et l'environnement s'engagent auprès des producteurs.

Plusieurs candidats se sont déjà manifestés autour de nous, avec enthousiasme et intérêt.

Propriétaires, quelles sont vos options ?

La particularité de Thannenkirch, c'est ce foncier très morcelé ainsi que le grand nombre de propriétaires et d'indivisions. Ce constat fait, la solution sera forcément collective !

L'idée est la suivante : **que les propriétaires mettent en commun une unité de foncier viable pour l'installation d'un (ou plusieurs) agriculteur(s).**

Outre l'entretien par vous-même, la location ou la vente de votre parcelle à un tiers, notre groupe a identifié une solution innovante : **l'Association Foncière Pastorale (AFP)**. Cette forme juridique permet :

- de rester propriétaire,
- de mettre en commun des moyens (éligibilité à des subventions de rénovation pastorale),
- de mettre en place un plan de gestion à long terme pour garantir l'ouverture du paysage,
- de simplifier la contractualisation avec le (ou les) agriculteur(s)

Cela existe et fonctionne près de chez nous ! En 20 ans, la Vallée de la Bruche a reconquis 500 ha en constituant 23 AFP.

Pour en savoir plus, l'association Terre de Liens Alsace est votre interlocuteur sur ces questions.

Témoignage de Jean-Philippe, éleveur de montagne à Aubure

« Le travail d'un éleveur de montagne a plusieurs facettes, dont celle de l'entretien des pâtures et des paysages. Au début, je voyais ça comme une lutte permanente contre ces foutus genêts qui reviennent chaque année. Mais avec le temps, je deviens philosophe, je fais la paix avec le paysage de ma ferme.

Il faut s'occuper des lisières des prés où la forêt a tendance à reprendre le dessus. Et puis il y a les « vignettes » d'épicéas plantées par les anciens de manière un peu aléatoire, qui prennent aujourd'hui de la surface et de la lumière.

Couper du bois, tirer des grumes, couper des genêts, démonter des clôtures, en remonter... Voilà des chantiers quotidiens sur la quarantaine d'hectares que j'ai la chance d'entretenir ! »

Entretien avec Caroline, veilleuse de terres à Thannenkirch

Qu'est-ce qui vous a poussée à créer le collectif de veille foncière ?

« Collaborer avec les habitants, se souvenir des précédents et mettre en perspective les suivants [me paraît essentiel]. Nous sommes les gardiens des générations futures. »

Pensez-vous que le retour d'une activité agricole puisse dynamiser le village ?

« C'est une priorité ! Redécouvrir ce que serait une agriculture de proximité qui pourrait approvisionner le village en aliments sains, produire et consommer localement. Ainsi nous deviendrons des dynamiseurs de l'économie locale ! »

Pensez-vous que les citoyens ont le pouvoir de faire changer les choses, installer un jeune agriculteur ?

« Oui tout citoyen a le pouvoir d'être acteur du changement. Tout chemin commence par un pas : Osez ! Documentez-vous auprès de l'association, parlez-en à vos voisins, vos amis, votre famille propriétaires de terres agricoles ... »

Rejoignez le projet

Habitants, propriétaires, nous avons besoin de vous !

Après 2 ans de travail, notre groupe a fait l'ébauche d'une solution. Que vous soyez propriétaires ou habitants, ce projet de territoire nécessite l'adhésion et la collaboration du plus grand nombre sans qui le projet ne pourra aboutir.

Nos prochaines actions à vos côtés seront :

- ✓ Identifier les propriétaires et constituer le périmètre de l'AFP,
 - ✓ Elaborer le plan de gestion de l'AFP à long terme,
 - ✓ Définir les critères du projet agricole idéal,
- ✓ Rechercher et sélectionner des candidats à l'installation.

Qui sommes-nous ?

Les membres du groupe

Nous sommes Caroline, Jean-Marie, Christine, François, Frédéric, Hubert, Marie-Odile ; habitants et/ou propriétaires de foncier au village. A l'initiative de Caroline et Jean-Marie, nous avons décidé de prendre à bras le corps cette problématique de fermeture des paysages à Thannenkirch et de trouver des solutions concrètes. N'hésitez pas à venir à notre rencontre !

Terre de Liens Alsace

Notre association agit localement pour protéger les terres agricoles et faciliter l'installation de paysans bio. Le mouvement national Terre de Liens, quant à lui, souhaite se porter garant du devenir des terres agricoles, préserver la terre qui nous nourrit et l'élever au rang de bien commun.

Découvrez l'ensemble de nos actions sur <http://terredeliens.org/alsace>



Prenons contact

Que vous vouliez en savoir plus, intégrer le groupe ou vous engager dans le projet : complétez les informations suivantes et envoyez-les par courrier ou par email à Terre de Liens Alsace.

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Je suis : Habitant Propriétaire de foncier

Je souhaite :

- Être informé (recevoir le diagnostic, être invité aux prochaines réunions...)
- Rejoindre et épauler le groupe
- Obtenir un rendez-vous
- Fournir mes données cadastrales et étudier mon implication dans le projet.

Terre de liens Alsace

114 Chemin du Lauchwerb

68 000 Colmar

09 70 20 31 31

p.thomann@terredeliens.org





Terre de liens Alsace
114 Chemin du Lauchwerb
68 000 Colmar

Alsace

BLOC ADRESSE

Le 13 mars 2020, à Thannenkirch,

Objet : Courrier d'informations à destination des propriétaires de terres agricoles à Thannenkirch.

Chère Madame, cher Monsieur,

A l'heure actuelle, le village de **Thannenkirch** voit son cadre paysagé se dégrader. La déprise agricole et le non-remembrement du village entraînent une accélération du processus de fermeture du paysage. L'attractivité du village et le bien-être des habitants au quotidien en est affecté négativement.

En tant que propriétaire de terres agricoles à Thannenkirch, et quelque soit la surface de vos parcelles, vous pouvez changer les choses et **vous impliquer pour la restauration de paysages ouverts, en faisant le choix d'une agriculture respectueuse de l'environnement au village**. Avec une taille moyenne des parcelles de 12 ares, et 900 parcelles sur le village, nous avons besoin de l'engagement du plus grand nombre pour restaurer les paysages de Thannenkirch.

Depuis 2017, nous, un collectif d'habitants, avons pris en main cette problématique pour informer les villageois et propriétaires et envisager ensemble des solutions. Pour ce faire, nous sommes accompagnés depuis le début par l'association Terre de Liens Alsace qui œuvre pour la préservation des terres agricoles. Pour en savoir plus, retrouvez le document de présentation « *Quel avenir pour les paysages de Thannenkirch ?* » joint à ce courrier.

Parmi les solutions susceptibles de porter leurs fruits dans le contexte du village, et suite à des échanges réguliers avec les habitants du village, c'est la création d'une **Association Foncière Pastorale** (AFP) que nous avons retenue. Il s'agit d'une association de propriétaires qui mettent en commun les choix de gestion de leur bien en créant une unité viable pour installer un ou plusieurs agriculteurs. Cette association ne fait intervenir ni vente ni aucune forme d'aliénation de vos biens ! Nous travaillerons dans les prochains mois, grâce à la reconnaissance et au soutien du Conseil Départemental du Haut-Rhin, à en poser les bases.

Ainsi, nous vous proposerons de nombreux rendez-vous en 2020 pour vous permettre de prendre connaissance de notre proposition et des conditions et avantages à rejoindre l'AFP. Nous vous solliciterons à différentes occasions que ce soit pour interroger votre vision d'un projet agricole souhaitable à Thannenkirch, puis pour valider votre positionnement au plus tard au premier semestre 2021. Nous vous invitons très chaleureusement à participer à l'une des deux prochaines réunions d'informations publiques sur le projet :

Le samedi 18 avril 2020

A la salle des fêtes de Thannenkirch (foyer, au sous-sol)

De 16h30 à 19h30

Si dès aujourd'hui, nous pouvons identifier des zones plus propices au projet d'AFP (haut du Schillig, bas du village), le périmètre est au stade de l'ébauche et nous n'excluons aucune perspective. Sentez-vous libre de venir à notre rencontre quelque soit votre parcellaire.

Vous remerciant par avance pour l'accueil bienveillant que vous ferez à notre initiative, et souhaitant que vous soyez nombreux à nous rejoindre, nous vous présentons nos chaleureuses salutations et vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année à venir.

Hubert Bihl, Christine Schramm, Jean-Marie Stoeckel, Caroline De Candia,
Frédéric Liénard et Marie-Odile Guth



Alsace

Coupon réponse et formulaire de contact

A renvoyer à Terre de Liens Alsace
114 chemin du Lauchwerb 68000 Colmar
Ou par email : p.thomann@terredeliens.org

Nom : Prénom :

Email :

Téléphone : / / / /

- Je suis intéressé par le projet, je souhaite être informé régulièrement.
- Je ne suis pas intéressé, merci de retirer mes coordonnées de vos listes de contacts.

Vous êtes intéressé (s) par le projet :

Je souhaite m'inscrire à la réunion du :

- Samedi 18 avril 2020
- une autre date plus tard

- Je ne pourrais pas me rendre aux réunions, je souhaite obtenir un rendez-vous pour en discuter, de préférence :
 - Un soir de semaine
 - En journée
 - Le week-end

N'oubliez pas de nous laisser un numéro de téléphone où vous joindre !

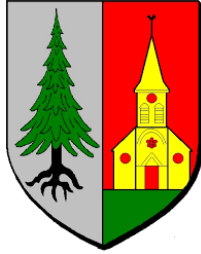
Concernant mes parcelles, elles sont en :

- Propriété individuelle
- Succession en cours
- Indivision
- Ça dépend des parcelles, c'est compliqué...

- Je n'étais pas au courant que j'étais propriétaire à Thannenkirch

Une autre information que vous souhaitez nous communiquer ?

.....
.....
.....



Le collectif d'habitants et de propriétaires
pour la création d'une AFP à Thannenkirch,
avec le soutien de Terre de Liens Alsace
et la commune de Thannenkirch

Le 15 mars 2021, à Thannenkirch,

**Création d'une Association foncière pastorale à Thannenkirch :
Donnez-nous votre avis !**

Chère Madame, cher Monsieur, propriétaires de terrains agricoles à Thannenkirch

Notre projet d'**Association foncière pastorale autorisée** (AFP) se concrétise de jour en jour grâce à l'implication de propriétaires de plus en plus nombreux. Un an s'est passé depuis notre dernier courrier : nous revenons vers vous avec des nouvelles et le souhait de recueillir votre engagement.

En effet, pour que ce projet d'ampleur prenne vie, nous avons besoin de vous !

Vous avez probablement constaté l'enfrichement progressif du village et la fermeture du paysage. Les prés, vergers et prés-bois sont petit à petit rognés par la forêt, faisant perdre à Thannenkirch son identité de village « clairière de montagne ».

Un paysage ouvert, c'est aussi un cadre de vie amélioré. La maîtrise de l'enfrichement et des boisements permet de gagner en durée d'ensoleillement, et d'ouvrir des points de vue sur le village. Grâce à ces prairies diversifiées au cœur de la forêt, la faune et la flore caractéristiques des milieux ouverts se développent. Ces milieux et la biodiversité s'y développent grâce à l'entretien permis par le renouveau d'une agriculture écologique et responsable.

C'est par nous, habitants et propriétaires, que sera permise cette réhabilitation du paysage ! En créant une AFP, nous deviendrons les acteurs de la reconquête du paysage typique du village mais aussi de son dynamisme agricole et économique.

Il nous faudra nous lier avec un agriculteur, pour nous aider dans cette voie et en pérenniser l'entretien. Les agriculteurs de montagne ne sont-ils pas les pionniers du paysage ? La création d'une ferme et l'installation d'un jeune agriculteur est pour nous la solution qui garantira la valorisation du paysage en accord avec les exigences des propriétaires et la

*Terre de liens Alsace, 114 Chemin du Lauchwerb, 68000 Colmar
09 70 20 31 31 – alsace@terredeliens.org*

Votre contact : Pauline Thomann, chargée de mission – 06 72 90 95 88 – p.thomann@terredeliens.org

restauration de la biodiversité. Elle profitera aussi à l'activité économique locale (tourisme, circuits courts...).

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons à nous rejoindre dans l'AFP, le moyen que nous avons choisi pour réhabiliter le patrimoine paysager de Thannenkirch, et plus amplement son attractivité !

L'AFP est une association de propriétaires et de biens, qui substitue une gestion collective à une gestion individuelle, sur des terrains agricoles. L'AFP ne porte en aucun cas atteinte au droit de propriété, vous conservez vos droits de vente, d'hypothèque, de donation... Seuls les moyens de gestion sont mis en commun.

L'AFP a pour but l'entretien des biens dans l'intérêt général, en mettant en œuvre un programme de travaux faisant l'objet de subventions publiques pour entretenir les terrains agricoles de tous, et en mettant les parcelles à disposition d'un agriculteur. Vous souhaitez en savoir plus ? Rendez-vous sur le site de la mairie de Thannenkirch pour télécharger de la documentation sur les AFP : <https://thannenkirch.fr>

Que vous soyez favorable à l'AFP, en questionnement ou sur la réserve, nous avons besoin d'une réponse de votre part **pour définir le périmètre définitif de l'AFP**. Au courant de l'année, l'AFP sera soumise à enquête publique* par le préfet et vous serez alors sollicité officiellement pour engager vos terrains ou non dans le périmètre. En l'absence de réponse de votre part, sachez que le préfet considèrera votre accord tacite et vos terrains seront intégrés de fait dans l'AFP.

Nous vous prions, afin de respecter vos choix quant à la gestion de vos parcelles, de bien vouloir nous faire part de votre avis dès maintenant, en complétant le coupon-réponse ci-dessous.

Souhaitant, Madame, Monsieur que notre courrier retiendra votre attention et que ce projet verra une issue heureuse, nous vous présentons nos chaleureuses salutations.

Les membres du collectif :
Hubert, Christine, Jean-Marie,
Frédéric, Marie-Odile,
Nathalie, Geneviève et Jean

Terre de Liens Alsace et la commune de Thannenkirch

« Les paysages de Thannenkirch font la fierté de tous, il est nécessaire d'envisager leur gestion collectivement. C'est pourquoi, la mairie de Thannenkirch soutient et participe à ce projet d'AFP qui a été l'initiative d'un groupe d'habitants et de propriétaires et dont le rayonnement dépasse les simples intérêts privés et dynamisera l'ensemble de la commune » Angélique Dieuaide, maire de Thannenkirch.

Terre de liens Alsace, 114 Chemin du Lauchwerb, 68000 Colmar
09 70 20 31 31 – alsace@terredeliens.org

Votre contact : Pauline Thomann, chargée de mission – 06 72 90 95 88 – p.thomann@terredeliens.org

Coupon-réponse, à retourner à Terre de Liens Alsace

Par courrier : 114 chemin rural du Lauchwerb 68 000 COLMAR

ou par email : alsace@terredeliens.org

Date limite de réponse : 30 avril 2021

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse postale :

Adresse mail :

Cochez une ou plusieurs propositions :

- Je ne me prononce pas, car j'ai besoin de plus amples informations sur le projet
- Je souhaite **être contacté** par Terre de Liens Alsace ou le collectif
 - Je souhaite **rencontrer** Terre de liens Alsace ou le collectif

Je souhaite adhérer à l'AFP

Je ne souhaite pas adhérer à l'AFP

Pouvez-vous nous en dire plus ?

.....

.....

Rappels :

- Que vous soyez favorable à l'AFP, en questionnaire ou sur la réserve, nous avons besoin d'une réponse de votre part **pour définir le périmètre définitif de l'AFP.**
- En l'absence de réponse de votre part lors de l'enquête publique*, sachez que le préfet considèrera votre accord tacite et vos terrains seront intégrés de fait dans l'AFP.
- Notez bien qu'en aucun cas l'avis donné dans ce bulletin ne vous engage et que c'est bien lors de l'enquête publique que votre avis définitif sera sollicité : nous vous invitons à profiter de ce délai pour recueillir auprès de nous toutes les informations qui seront utiles à votre décision.

*** Une enquête publique, qu'est-ce que c'est ?**

L'enquête publique est un des lieux et outils de régulation de la démocratie où tous et chacun peuvent s'exprimer. Il s'agit d'une consultation de citoyens, décidé par une autorité légitime, ici la préfecture. Elle est mise en œuvre préalablement à l'autorisation de l'AFP. Son animateur est réputé indépendant des autorités concernées et sans conflits d'intérêts.

Terre de liens Alsace, 114 Chemin du Lauchwerb, 68000 Colmar
09 70 20 31 31 – alsace@terredeliens.org

Votre contact : Pauline Thomann, chargée de mission – 06 72 90 95 88 – p.thomann@terredeliens.org



Alsace

Le collectif d'habitants et de propriétaires
pour la création d'une AFP à Thannenkirch,
avec le soutien de Terre de Liens Alsace

Le 31 août 2021, à Thannenkirch,

Chère madame, cher monsieur,

Certaines de vos propriétés agricoles à Thannenkirch font l'objet d'un projet ambitieux pour le village : réunir les parcelles pour installer un éleveur qui viendra faire pâturer ses animaux et assurera l'entretien de notre cadre de vie paysager et naturel.

Pour que ce projet prenne vie, nous souhaitons l'engagement du plus grand nombre dans la perspective de déposer la demande de création d'une Association Foncière Pastorale cet hiver. C'est pourquoi, au vu des échéances à venir, nous sommes heureux de vous inviter à une rencontre villageoise pour échanger et répondre à vos questions :

**« Mon village, mon paysage »
le samedi 25 septembre à la salle des fêtes de Thannenkirch.**

Vous trouverez tout le détail de ce rendez-vous dans le flyer ci-joint.

Comme vous pouvez le constater, les vergers et prés entre village et forêt sont en proie à l'enfrichement progressif et les efforts individuels sont insuffisants pour maintenir l'identité de village « clairière de montagne » de Thannenkirch. L'Association Foncière Pastorale a pour objectif de réunir une vingtaine d'hectares et de nombreux propriétaires afin d'en faciliter la gestion à long terme par l'activité pastorale.

Vous ne pouvez pas être présent et vous souhaitez en savoir plus ?

- Rendez-vous sur le site de la mairie de Thannenkirch pour télécharger de la documentation sur les AFP : <https://thannenkirch.fr/>
- Contactez un membre du collectif :
 - Hubert Bihl – 06 10 77 17 59
 - Frédéric Liénard – 06 81 30 43 20
 - Terre de Liens Alsace – 06 33 08 86 30

Souhaitant, Madame, Monsieur vous rencontrer le 25 septembre, nous vous présentons nos chaleureuses salutations.

Les membres du collectif et Terre de Liens Alsace.

Echanges et Rencontres sur la création
d'une Association Foncière Pastorale (AFP)
et l'accueil d'un éleveur
à Thannenkirch

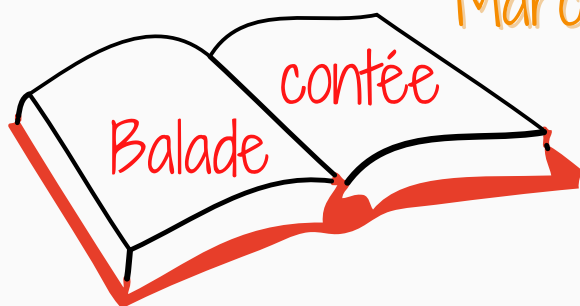
"Mon village, Mon paysage"

Présentation du projet

A 17 H LE SAMEDI 25 SEPTEMBRE

Salle des fêtes de Thannenkirch

Et aussi...



Marché paysan



Détails au verso

Avec le soutien technique et financier de



La préfecture et les services de l'Etat en région
Grand Est

AU PROGRAMME



15h Balade paysagère contée (1h30)

Rdv parking de l'église

Dès 16h Marché paysan

17H PRÉSENTATION DE L'AFP

Prises de parole d'élus et du collectif

Echanges avec les propriétaires et habitants

Calendrier et prochaines étapes

Invités à cette rencontre villageoise :

Angélique Dieuaide, Maire de Thannenkirch

Émilie Helderlé, Conseillère d'Alsace - CeA

Denise Buhl, Conseillère régionale - Région Grand Est

Délégation de la Vallée de la Bruche, précurseurs dans la mise en place d'une politique agricole et paysagère avec 23 AFP créées depuis 1995.

Vous êtes tous, habitants et propriétaires, chaleureusement invités à cette journée conviviale.

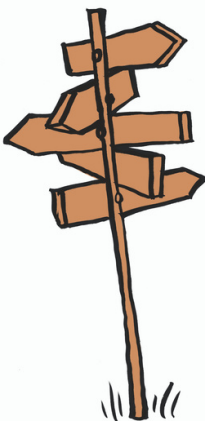
Si vous êtes propriétaires et dans le futur périmètre de l'AFP, vous recevez également un courrier accompagnant cette plaquette.

L'ensemble de la journée se déroulera en extérieur, quelles que soient les conditions météorologiques. Des aménagements seront mis en place au besoin.

Pas de pass sanitaire. Respect des gestes barrières.

**Cette plaquette est distribuée
par le collectif d'habitants et propriétaires
pour la création d'une AFP à Thannenkirch.**

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter
Terre de Liens Alsace : 09.70.20.31.31 - 06.33.08.86.30



"Mon village, Mon paysage"

Retour sur la rencontre villageoise autour du projet d'Association Foncière Pastorale (AFP) à Thannenkirch - Samedi 25 septembre



Comme prévu, un après-midi convivial d'information a été organisé samedi 25 septembre par le collectif de propriétaires et d'habitants du village, à l'initiative du projet d'AFP, et l'association Terre de Liens Alsace, afin de présenter le projet d'Association Foncière Pastorale (AFP) pour Thannenkirch.

En voici un bref compte-rendu.



L'après-midi a débuté par une **balade paysagère contée**, animée par Frédéric Liénard, membre du collectif.

Une dizaine de personnes étaient présentes et se sont replongées dans le temps, il y a de ça **2 siècles en arrière**, à la lecture de quelques extraits de *La Terre*, d'Emile Zola, roman qui dépeint les travers de la propriété foncière et les émotions fortes qui en découlent.

Cette balade a été l'occasion d'observer la fermeture des points de vue et l'enfrichement progressif des prairies et vergers dans le bas du village.



A 17 h s'est tenu le temps fort de l'après-midi : la présentation du projet d'AFP pour Thannenkirch, animée par : Pauline Thomann, chargée de mission à Terre de Liens Alsace, Geneviève Witz, propriétaire et habitante à Thannenkirch, Frédéric Liénard, habitant, Angélique Dieuaide-Michel, Maire, Hubert Bihl, 3ème adjoint, Jacques Michel, invité d'honneur, Maire et ex-président de l'AFP de Wildersbach (67).

Pour introduire le sujet, Hubert Bihl a lu un **courrier datant de 1983**. Celui était adressé aux propriétaires de Thannenkirch par le Maire de l'époque pour recueillir leurs avis sur le pâturage des parcelles non fauchées par un berger. Ce courrier, envoyé à 262 propriétaires, avait permis de recueillir 84 avis, dont 77 en faveur de ce droit de pâture ! Ceci, il y a près de 40 ans maintenant !

Solution qui avait été proposée, en partie, à cause du fort morcellement parcellaire toujours d'actualité dans le village, comme l'a rappelé Frédéric Liénard : **« Les parcelles du cadastre que vous pouvez voir sur la carte constituent une vraie toile d'araignée, le résultat de l'histoire des successions. Maintenant, nous sommes pris dans cette toile, mais des solutions existent »**. Ainsi ont été énoncées succinctement les solutions possibles pour entretenir les terrains : « Il existe plusieurs moyens pour gérer les terres, dont la procédure des terres incultes, le remembrement et l'association foncière pastorale. L'AFP reste la moins violente de toutes ». Oui, c'est un outil juridique, mais c'est le moins contraignant et le plus adapté à la situation du village. Bien qu'il nécessite un engagement sur le long terme, il permet de déployer un projet paysagé pour l'ensemble du village, au-delà des obstacles rencontrés individuellement.

Puis **Jacques Michel a pris la parole et relaté son vécu de 25 ans, en tant que président d'une AFP dans la vallée de la Bruche**. Il a parlé avec enthousiasme de la réussite de l'ouverture du paysage dans sa commune et a rappelé l'importance de la construction d'un projet commun pour l'avenir des paysages :

— “ *Le paysage d'autrefois, c'est du passé. C'est votre village.
C'est à vous de décider à quoi doit ressembler
votre paysage de demain.* ” —

L'intention du collectif est bien de créer un projet fédérateur qui serve l'intérêt du village et de ses citoyens ! L'AFP est un moyen d'agir pour le paysage, notre bien commun : **c'est « NOTRE paysage » !**

Jacques Michel a souligné en outre l'importance des choix à faire par les propriétaires :

— “ *C'est vous, les propriétaires, qui déciderez comment travailler.
L'ouverture des paysages, c'est votre projet, toutes les solutions
sont possibles. Avoir un agriculteur, c'est une chance,
c'est la meilleure solution, la plus pérenne.* ” —

Aguerri dans la gestion des AFP, le Maire de Wildersbach en a résumé en quelques mots le fonctionnement : « **L'AFP c'est comme un syndic de co-propriétaires d'appartements dans un immeuble. Vous restez propriétaire de votre appartement, mais c'est le syndic qui décide des travaux communs** ». Il en arrive d'ailleurs à ce dernier conseil en matière de périmètre et de lourdeur administrative : « Il vaut mieux proposer au départ un périmètre le plus large possible. Certes, on peut toujours agrandir l'AFP, mais cela requiert encore des démarches administratives ».

Au terme de cette présentation, diverses questions et inquiétudes très légitimes et concrètes ont été émises par les participants. Questions et interrogations que le collectif a lui-même partagées au fil de la construction du projet d'AFP :

Qui est Terre de Liens Alsace ? Quelle est sa place dans le projet d'Association Foncière Pastorale ?

L'association territoriale Terre de Liens Alsace, créée en 2009, a pour mission la préservation de la terre agricole par l'installation de paysans et la transmission des fermes. Sur le projet d'AFP, Terre de Liens est animateur du collectif de propriétaires et d'habitants et apporte son appui technique pour la réalisation des pièces du dossier de création de l'AFP. Pour ce faire, elle travaille également de concert avec les nombreux partenaires du projet (Parc naturel régional des Ballons des Vosges, Chambre d'agriculture 68 et Collectivité européenne d'Alsace).

Comment retirer une parcelle au cours de la vie de l'Association Foncière Pastorale ?

Une parcelle ne peut pas être retirée de l'AFP au cours de la vie de celle-ci. Le présent projet propose une durée à définir par les propriétaires, entre 15 et 20 ans, la durée minimale pour permettre une installation agricole et à l'éleveur de s'engager. Au terme de l'AFP, quel que soit le type de mise à disposition, bail ou convention pluriannuelle, celui-ci prend fin en même temps que l'AFP. Les propriétaires récupèrent la pleine jouissance de leur terrain, sans que l'éleveur puisse s'y opposer.

Comment faire si mes enfants veulent récupérer les parcelles pour leur propre usage et que celles-ci sont dans l'Association Foncière Pastorale ?

Si vos enfants deviennent les propriétaires des parcelles, ils sont de fait membres de l'AFP. Au cours de la vie de l'AFP, une parcelle ne peut être juridiquement extraite du périmètre que si elle devient constructible dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Thannenkirch. Elle n'a alors plus de vocation agricole.

Les travaux sont subventionnés à hauteur de 70 %. Est-ce que tous les propriétaires vont participer aux travaux, pour les 30 % restants ?

La partie restante des travaux peut être réalisée par le travail bénévole des propriétaires, mais aussi des habitants. Les retours d'expérience de la Vallée de la Bruche vont également dans ce sens. Il est clair que pour que cela fonctionne, c'est aussi aux propriétaires et habitants de se fédérer pour atteindre ce but commun d'ouverture du paysage.

Avec l'AFP et un éleveur sur mes terres, est-ce que je pourrais encore récolter mes fruits ?

Il est évident que l'éleveur n'aura pas le temps de s'occuper à la fois des arbres fruitiers à renouveler, des fruits à récolter et de sa propre activité agricole. C'est bien vous, propriétaire, qui entretiendrez toujours vos arbres et récolterez vos fruits. Une partie des subventions permettra d'acheter des protections pour les arbres fruitiers, afin de concilier troupeau et arbres à protéger.

Et si un propriétaire clôture son terrain ?

Si un propriétaire ne souhaite pas voir le troupeau passer sur son terrain il est libre de clôturer. Cependant, devant la loi, il fera tout de même partie de l'AFP et devra signer une convention avec elle, où il s'engage à assurer lui-même l'entretien de ses terrains.

Nous sommes ouverts au dialogue. Tous ceux d'entre vous qui souhaiteraient prendre part au projet, avoir plus de détails ou même s'y opposer : propriétaires, habitants, chasseurs, agriculteurs... peuvent nous contacter ! **Geneviève Witz, Hubert Bihl, Frédéric Liénard, Jean-Marie-Stoeckel, Nathalie Ederlé, Christine Schramm, Marie-Odile Guth.**



Geneviève Witz : 06 27 35 70 14

Hubert Bihl : 06 10 77 17 59

Frédéric Liénard : 06 81 30 43 20

Jean-Marie Stoeckel : 03 89 73 13 13

Nathalie Ederlé : 06 24 26 14 23

Christine Schramm : 03 89 73 12 82

L'après-midi s'est conclu par un marché de producteurs :

- **Vincent Compagnon**, La Ferme sur le Mont, fromager à Lapoutroie,
- **Laurent Christen**, producteur de lentilles, pois chiches, sirops et cosmétiques à Sélestat, l'Epicerie des petites fées,
- **Nabilla Bouadma**, maraîchère à Lapoutroie, Jardin de Francine,
- **Sylvie Spielmann**, viticultrice à Bergheim, Domaine Sylvie Spielmann Vins d'Alsace en biodynamie,
- **Delphine Balland**, épicière ambulante, en passant par la ferme.



Nous les remercions chaleureusement de s'être déplacés. N'hésitez pas à les contacter si vous avez aimé leurs produits !

Nous remercions également **Claude Huber**, maire de Saint-Hippolyte et président de la commission environnement de la communauté de communes de Ribeauvillé, **Antoine André et Frédéric Schaller**, chargés de mission au Parc naturel régional des Ballons des Vosges et **Jacques Michel**, maire de Wildersbach, pour leur venue.